

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°14 / automne 2022



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**La passerelle cyclo-piétonne
du Quartier des Pologne**



VILLE HABITAT URBANISME

**Poursuivre la mutation
du Cœur de ville**

Le Cœur Historique réaménagé



VILLAGES

**Le Vernoy :
une nouvelle salle de convivialité**

pays
d'Héricourt
communauté de commune

MAGAZINE D'INFORMATION
de la COMMUNAUTÉ de
COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
et de la VILLE D'HÉRICOURT
Pages d'actualités des VILLAGES

W
VILLE DE
HERICOURT
70 400

LA PASSERELLE CYCLO-PIÉTONNE DU QUARTIER DES POLOGNE

Programmée dans le cadre de la liaison douce entre Montbéliard et Héricourt, la passerelle cyclo-piétonne située au Quartier des Pologne est en cours de construction. Un chantier à 420 000 €uros.



Implantation de la passerelle cyclo piétonne au Quartier des Pologne à Héricourt

Les travaux de réalisation de cette infrastructure ont commencé au mois d'avril 2022 avec le défrichage par les jardiniers de la ville d'Héricourt du terrain communal sur lequel est implantée la passerelle.

L'entreprise SIRCO TP située dans le département du Bas Rhin a été chargée de la réalisation des travaux de génie civil. Compte tenu de la nature des différentes couches qui composent le sol, un drain d'évacuation des eaux pluviales a été posé avec une tête d'aqueduc vers la Lizaine. La construction des fondations de la passerelle a respecté les

préconisations de l'étude de sol avec la mise en place de pieux jusqu'à 10 mètres de profondeur et la réalisation de fondations béton type culée pour l'assise de la passerelle qui permettent l'appui et les efforts engendrés par l'ouvrage.

45 MÈTRES DE LONGUEUR, 3 MÈTRES DE LARGEUR ET 20 TONNES.

La société Métalu, située dans le département de Loire Atlantique a conçu, fabriqué et posé la passerelle. Identique dans sa conception à celle qui a été installée au Parc Urbain de la Lizaine, la passerelle du Quartier des Pologne est en aluminium. Longue

de 45 mètres et large de 3 mètres, la passerelle qui pèse 20 tonnes est en capacité de supporter 450 kilos au m². Elle comporte un platelage en bois exotique (maçaranduba) qui a été élaboré pour limiter les glissades et un garde-corps à barreautage soudé à la structure. Livrée en plusieurs ouvrages par convois exceptionnels la passerelle a été assemblée et soudée sur place au moyen d'une grue de 350 tonnes. L'entreprise Roger Martin située dans le Territoire de Belfort a effectué les travaux de voirie et de réseaux divers.

Cette opération conduite par la CCPH en partenariat avec la Ville d'Héricourt s'élève à 420 000 €uros, 80 % de subventions sont escomptées pour financer ce projet :

- **L'Etat pour 35 % du montant total soit 147 700 €** (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux - DETR)
- **L'Europe pour 45 % du montant total soit 189 900 €** (Fonds Européen du Développement Régional-FEDER)
- **Le Bloc intercommunal financera à hauteur de 20 % soit 84 400 € répartis entre la ville d'Héricourt (50 400 €) et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (34 000 €)**

EDITORIAL :

Le changement climatique, la crise énergétique, la reprise de l'inflation sont des sources d'inquiétudes profondes pour les français. L'impact sur nos collectivités territoriales sera durable et implique une certaine prudence dans nos politiques d'investissement.

Nous serons attentifs à cette conjoncture très défavorable et nos efforts seront décisifs pour surmonter ces difficultés. 2022 constitue une année de transition pour la Communauté de Communes qui prépare activement la transition énergétique grâce à la priorité accordée à des liaisons cyclables nouvelles au départ d'Héricourt en direction de Châlonvillars ou en direction de Saulnot.

Nous avons travaillé également aux économies d'énergie en préparant le projet d'isolation thermique de la Médiathèque François Mitterrand qui sera conduit en 2023, ainsi que le projet de chaufferie bois à Coisevaux.

Dans le domaine économique plusieurs sociétés se sont installées aux Guinnottes, notamment PACKMAT SYSTEM et bientôt SC70.

Nous continuons à préparer activement la réalisation de la troisième tranche des Guinnottes, à l'émergence du pôle culturel et cinématographique à Echenans et du Pôle de Développement économique de Luze, où les acquisitions foncières sont en cours.

Vous découvrirez dans ce bulletin d'autres réalisations : la création de 5 places supplémentaires à la crèche, le réaménagement du sol sportif et la chaufferie au Centre sportif Intercommunal André Girard.

La Ville Centre poursuit ses projets d'aménagement. Les travaux de réhabilitation du cœur historique d'Héricourt, Tour du Château et les Eglises, sont en cours d'achèvement. La Ville a concrétisé l'acquisition des emprises de l'ex usine PACKMAT et a retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre chargé de conduire le projet de requalification de la place du marché, de l'implantation de la nouvelle gare routière et des espaces destinées à accueillir le siège de la CCPH ainsi que la localisation d'un service public.

Ce projet se concrétisera dans les prochains mois en fonction de nos possibilités budgétaires.



Nous engagerons de façon prioritaire dès 2023 le réaménagement de l'entrée de ville du rond point du Leclerc au croisement de la rue Léon Blum dans la continuité du faubourg de Belfort.

Sur le plan culturel les deux grands concerts populaires qui se sont déroulés à la Cavalerie cet été (hommage à Michel Berger et France Gall ; hommage à Jean Jacques Goldman) ont rencontré un bel écho. Compte tenu du succès de la formule cette démarche sera poursuivie l'an prochain avec de nouveaux concerts grand public.

La ville d'Héricourt poursuit ainsi une politique d'animation qui mérite encore d'être renforcée.

A l'approche des fêtes de fin d'année je souhaite à tous les habitants du Pays d'Héricourt et de la Ville des moments de convivialité et de joyeuses fêtes. En janvier 2023, la cérémonie des vœux à la population à la Cavalerie sera reconduite après deux années d'interruption liées à la crise sanitaire.

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Bien cordialement
Burkhalter

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : NOVEMBRE 2022

UN NOUVEAU SOL AU CENTRE SPORTIF INTERCOMMUNAL ANDRÉ GIRARD

En usage depuis l'inauguration du Centre Sportif André Girard, le revêtement du gymnase a été remplacé car il présentait pour les usagers des risques de blessures. Les travaux ont eu lieu au début du mois de septembre.



Pose du nouveau sol au Centre Sportif Intercommunal André Girard

Ce nouveau revêtement a été choisi en concertation avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les associations sportives usagères et les responsables du collège Pierre et Marie Curie.

UN SOL EN MATÉRIAU DURABLE RECYCLABLE À 100 %.

L'entreprise Real Sport située dans le département de la Drôme a été retenue après appel d'offres pour cette réfection. Le sol a été revêtu

d'un nouveau matériau moderne qui est produit par la société Tarkett de Sedan, spécialisée dans les sols sportifs de haute qualité. Fabriqué dans une démarche durable, avec une gestion optimisée des ressources et du recyclage des matériaux, ce nouveau sol sera recyclable à 100 % lorsqu'il sera remplacé à son tour dans une vingtaine d'années. 110 000 € ont été investis pour le remplacement du revêtement, L'Etat (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) a financé à

hauteur de 40,04 %, le Département de la Haute-Saône pour 34,56 %, et la CCPH pour 25,4 %.

AUTRES TRAVAUX

Par ailleurs d'autres travaux ont été réalisés. Ils concernent le remplacement de la chaudière, du système de régulation et de l'ensemble des vannes ainsi que la mise aux normes de l'armoire électrique.

Pour mémoire le Centre Sportif Intercommunal André Girard (CSIAG) a été inauguré en 2009. Il comprend un gymnase de 1200 m² et une salle de gymnastique de 800 m². L'accueil, les bureaux, les vestiaires, les sanitaires l'infirmierie et les circulations représentent une surface de 600 m². Le CSIAG est mis à la disposition des collégiens en temps scolaire et en soirée des associations sportives qui l'utilisent.

A2E RAPATRIE UNE PARTIE DE SA PRODUCTION

A2E (application Electroniques Européennes) est installée à Héricourt depuis 2011. L'entreprise est spécialisée dans la conception et la production de systèmes électroniques. A2E a décidé de rapatrier une partie de sa production sur le site d'Héricourt.



Manuel Da Silva, dirigeant de l'entreprise A2E

Installée sur l'ancien site du Pâquis sur une surface de 5 000 m², A2E fournit depuis 1992 des services de conception, d'assemblage et de tests de systèmes électroniques. L'entreprise compte actuellement 85 salariés dont 80 % de femmes dans ses locaux héricourtois. Elle conçoit et fabrique des produits électroniques en petite série à destination des marchés industriels et médicaux : cartes électroniques, câbles torons et faisceaux, systèmes intégrés complets et coffrets équipés. A2E n'est pas en compétition avec les entreprises asiatiques qui sont surtout positionnées

sur l'électronique grand public et la production d'appareils et équipement en grande série. L'entreprise est positionnée sur des marchés de niche comme le secteur médical qui est en croissance. En effet A2E profite des innovations et des nouvelles normes de ce secteur pour développer et commercialiser de nouveaux produits.

L'entreprise qui fait partie du groupe SYNOV depuis 2017 dispose de moyens de production en Tunisie et en Chine.

UN TRANSFERT IMPOSÉ PAR L'EXPLOSION DES CARTES LOGISTIQUES.

Le terminal de paiement pour prise de pari à destination des marchés africains qui était jusqu'alors produit en Chine a été rapatrié en France à Héricourt. Ce transfert de production est imposé par l'explosion des coûts logistiques. Cette décision qui par ailleurs limite l'empreinte carbone a été mûrement réfléchie.

Pour l'heure l'entreprise qui souffre actuellement de la pénurie de composants électroniques et notamment de semi-conducteurs recrute dans les domaines suivants : technicien méthode, gestionnaire de production, technicien en logistique, acheteur, approvisionneur...

Créée en 1992 par Alain Gavois, ancien de Bull Périphérique, A2E poursuit son développement à Héricourt. Aujourd'hui dirigée par Manuel Da Silva, l'entreprise investit systématiquement dans de nouvelles machines pour maintenir ses capacités de production : Equipement d'inspection Rayon X, machine à gravure Laser, machine à soudage sélectif, machine de pose CMS...

Le chiffre d'affaires de l'entreprise est de l'ordre de 18 millions d'€uros

TROIS JOURNÉES PORTES OUVERTES À PACKMAT SYSTEM

Installée aux Guinnottes depuis le mois de février 2022, l'entreprise Packmat System a organisé trois journées « Portes Ouvertes ». De nouveaux produits et de grandes perspectives de développement sont à venir.



Packmat System, atelier de fabrication.

Construit aux Guinnottes II sur une parcelle de 15 000 m², le nouveau bâtiment d'une superficie de 4320 m² dont 864 m² de bureaux est un nouvel outil performant qui met à la disposition des 70 salariés de l'entreprise un environnement de travail qui répond au mieux aux normes actuelles de sécurité, d'écologie et d'économie.

5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR UNE USINE À LA POINTE.

Avec cette nouvelle infrastructure ultramoderne, Packmat System a

franchi un pallier qui lui permet de concevoir et fabriquer des produits performants, innovants et de haute qualité.

En 2021, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros.

83 % de ce chiffre d'affaires a été réalisé sur le marché français du traitement et du relèvement des ordures ménagères et 17 % à l'export.

DES MACHINES PACKMAT SYSTEM PRODUITES AU CANADA.

Packmat System travaille à la mise en place d'un réseau international,

notamment aux Etats-Unis et au Canada. Un second site de production a été créé à Montréal où les premières machines canadiennes estampillées Packmat System viennent d'être produites.

L'objectif de l'entreprise est de renforcer son positionnement en France, mais aussi d'exporter son savoir faire avec de nouveaux marchés, en Europe et notamment en Allemagne. Pour l'heure le carnet de commandes de la société est rempli pour six mois, un gage de réussite et de reconnaissance.

A l'occasion de « Portes Ouvertes » organisées les 14, 15 et 16 septembre 2022, Packmat System a présenté au public sa nouvelle usine implantée aux Guinnottes II. L'occasion de découvrir une entreprise innovante et performante. L'entreprise a profité de ces trois journées pour présenter de nouveaux produits, notamment le compacteur 100 % électrique et la benne de collecte de biodéchets avec lavage de bac intégré. Deux produits sur le marché au premier semestre 2023.

FRANÇOIS LAURENT, MANAGER DE COMMERCE

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient l'artisanat et le commerce de son territoire. François Laurent, manager de commerce, a été recruté pour tenir cette politique.



François LAURENT, Manager de Commerce.

Créé dans le cadre du dispositif « Petite Ville de demain » en partenariat avec la ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ce nouvel emploi de Manager de Commerce est occupé par François Laurent depuis le 25 avril 2022. Ce nouveau poste financé par la Caisse des Dépôts et Consignation est intégré au service « Développement

Economique » de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

REDYNAMISER L'ARTISANAT ET LE COMMERCE DU PAYS D'HERICOURT.

François LAURENT est le relais de la Ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes du Pays Héricourt auprès des artisans et des commerçants du Pays d'Héricourt, en particulier

à travers les actions menées par l'APACH (Association pour la Promotion de l'artisanat et du Commerce Héricourtois).

Il a pour mission de faciliter l'installation de nouveaux artisans et commerçants et s'appuie pour cela sur les services des organismes intervenant sur le champ de la création d'entreprise : CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) Chambre des Métiers, BGE Franche-Comté, Initiative Haute-Saône ...

LES PETITS DÉJEUNERS D'ENTREPRISE.

François Laurent est aussi chargé de l'organisation de manifestations afin de promouvoir la vie économique du Pays d'Héricourt et faire connaître son potentiel. C'est dans cette perspective qu'il a relancé au mois de juillet 2022 les petits déjeuners d'entreprises. Un rendez-vous où les acteurs économiques du territoire se retrouvent dans le cadre d'une thématique précise afin d'échanger et faire connaître des dispositifs en lien avec les préoccupations actuelles des entreprises.

Un petit déjeuner d'entreprises, organisé à l'espace Pierre Carmien au mois de juillet, a permis à 25 entreprises du Pays d'Héricourt et à une quinzaine d'acteurs de l'emploi du territoire d'échanger sur la thématique des aides au recrutement. Une rencontre qui a connu un franc succès et qui sera suivie prochainement par d'autres petits déjeuners d'entreprises dont les thèmes seront l'attractivité de l'entreprise et le management intergénérationnel.

HÉRICOURT – SÉVENANS, LANCEMENT DES TRAVAUX PREALABLES A L'ÉLARGISSEMENT DE LA RN19

Les travaux pour l'élargissement à deux fois deux voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans commenceront en 2023. Un projet porté par l'Etat qui représente un investissement de 32 millions d'euros.



RN 19 entre Héricourt et Sévenans

L'aménagement à deux fois deux voies du tronçon Héricourt échangeur de Sévenans porte sur 4,5 kilomètres. Il permettra la continuité avec les sections de la RN19 déjà construites. La sécurité sera renforcée car ce nouveau segment autorisera les dépassements en toute sécurité et fluidifiera les déplacements en heure de pointe. La vitesse de circulation sera de 110 km/h.

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE NIVEAU DE SERVICE POUR LES USAGERS.

Un terre-plein central sera construit, il permettra d'éviter les risques de collision frontale et les risques

d'accident de manière générale. De chaque côté de la chaussée une bande d'arrêt d'urgence sera créée.

En matière d'environnement, ce projet améliorera la situation existante avec la réalisation d'un réseau d'assainissement conforme aux normes actuelles, le renforcement des franchissements pour la faune et le confortement des dispositifs de protection acoustiques.

32 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT.

La maîtrise d'ouvrage de ce projet est assurée par l'Etat par l'intermédiaire

de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne Franche-Comté.

Le projet d'un coût de 32 millions d'euros est financé par l'Etat (12 millions d'euros), la Région Bourgogne Franche-Comté (6 millions d'euros), le département de la Haute-Saône (2,75 millions d'euros), le Territoire de Belfort (1,5 million d'euros), le Grand Belfort (500 000 €) et la Communauté de communes du Pays d'Héricourt (250 000 euros)

La CCPH a voté en 2020, une participation financière de 250 000 € pour financer l'aménagement de ce tronçon attendu depuis plus de 20 ans.

Une piste cyclable de trois mètres de largeur sera réalisée. Elle prendra son origine près du nouveau giratoire de l'échangeur de Bavilliers (RD 683). Elle longera la deux fois deux voies au Sud et rejoindra à l'Ouest la RD16. Cette piste cyclable constituera le premier tronçon qui permettra, indépendamment du projet d'aménagement à deux fois deux voies, un itinéraire cyclable entre Héricourt et Argiésans.

LE FUTUR CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DE SAULNOT

Le Département de la Haute-Saône projette de transférer le Centre Technique Départemental d'Héricourt à Saulnot dans la Zone d'activités des Champs Piot. La CCPH mettra à disposition un terrain de 15 000 m².



Le budget prévisionnel des travaux de ce futur centre technique est estimé à 3 000 000 € HT. Compte tenu de l'importance de cet investissement, le Conseil Départemental de la Haute-Saône a décidé de lancer un concours de maîtrise d'œuvre au mois de février 2022.

DES TRAVAUX ESTIMÉS À 3 000 000 € HT.

Ce projet sera élaboré dans une démarche d'éco-construction afin de répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Le futur centre technique départemental de Saulnot fera corps avec son environnement. Il sera économe en

énergie, favorisera dans le cadre de son fonctionnement l'emploi d'énergies renouvelables et utilisera des matières naturelles locales.

UN CENTRE TECHNIQUE ÉCONOME ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

Le futur centre Technique Départemental de Saulnot sera composé d'un bâtiment avec des surfaces de bureaux et des aires pour remiser les véhicules. Il comportera un atelier de maintenance, un local dédié au stockage des petits matériels (débroussailleuses, tondeuses...), un local dédié au stockage des gros matériels (bétonnières...) un local

dédié au stockage des signalisations lumineuses et un local pour le stockage des produits.

Une plateforme technique jouxtera ce bâtiment, elle sera composée de différents espaces : une aire de lavage, une station carburant, un hangar à sel, un silo à saumur, une fosse de chargement, plusieurs alvéoles pour l'entreposage de différents matériaux, une zone non couverte pour le stockage de produits inertes, un local couvert pour remiser la chargeuse et un local fermé dédié au nettoyeur haute pression.

Le Conseil Départemental de la Haute-Saône a décidé d'investir 3 000 000 d'euros pour construire un nouveau Centre Technique Départemental à Saulnot.

En tant que futurs utilisateurs, les agents du Centre Technique d'Héricourt ont été concertés pour définir le programme de travaux de réalisation de ce nouvel équipement. Le transfert de ce site à saulnot permet le maintien de ce service public départemental (14 agents) dans le Pays d'Héricourt.

UN VÉHICULE INFIRMIER DE SOINS D'URGENCE (VISU) POUR LE PAYS D'HÉRICOURT

Mardi 27 septembre 2022, au Centre d'Intervention Principal d'Héricourt, Yves Krattinger, Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône, a remis officiellement les clés du VISU. Un véhicule pour répondre aux urgences vitales.



LE VISU

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la réponse opérationnelle en matière de secours et de soins d'urgence aux personnes, le Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute-Saône a mis en service un deuxième VISU. Ce véhicule sera déployé sur un secteur délimité par Héricourt, Villersexel, Lure et

Servance ainsi que cinq communes du Doubs : Laire, Désandans, Semondans, Le Vernoy et Aibre.

L'équipage du VISU interviendra auprès de personnes qui rencontrent de graves difficultés et qui nécessitent une intervention d'urgence : malaise, fibrillation, arrêt cardiaque... 19 infirmiers

utiliseront le VISU selon une organisation qui garantira une intervention 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

UN VÉHICULE À LA POINTE POUR RÉPONDRE À L'URGENCE.

Le véhicule, un Peugeot Rifter, dispose d'un aménagement spécifique qui lui permet de transporter tout le matériel nécessaire à la prise en charge d'urgences vitales (liste non exhaustive)

:

- Un moniteur Corpuls3 qui permet de défibriller mais aussi de réaliser des électrocardiogrammes transmis en direct aux Urgences qui optimiseront la prise en charge de la victime à son arrivée à l'hôpital,
- Une planche à massage cardiaque automatisée couplée au moniteur Corpuls3, qui permet un massage en continu,
- Un sac d'intervention infirmier avec du matériel de perfusion, médicaments injectables...

Ce matériel de soins d'urgence représente un investissement de 40 000 euros sans compter le coût d'acquisition de ce véhicule.

Les données recueillies du 15 novembre 2021 au 30 juin 2022 par le premier VISU déployé sur le secteur Port-sur-Saône, Combeaufontaine, Jussey et Saint-Rémy témoignent des bons résultats obtenus. L'analyse de ces données montre que le délai moyen d'intervention est de 15 minutes. Les interventions ont lieu pour 25 % entre 20h et 08h et 63 % d'entre elle concernent des urgences vitales.

Pour le SIVU, du secteur d'Héricourt Villersexel Lure Servance, 700 à 800 interventions pourraient être effectuées chaque année.

UNE CHAUFFERIE BOIS À COISEVAUX

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la commune de Coisevaux ont décidé de la construction d'une chaufferie bois à Coisevaux. Son réseau de chaleur desservira le pôle périscolaire, l'école, la salle des fêtes communale.



EXEMPLE DE CHAUDIERE BOIS

Une étude de faisabilité a validé le choix de la construction d'une chaufferie constituée de deux chaudières à bois déchiquetés.

DEUX CHAUDIÈRES BOIS.

Cette future chaufferie sera localisée à proximité immédiate de la salle des fêtes de Coisevaux, cette localisation facilitera les livraisons et le stockage de bois.

La construction de cette future chaufferie bois représente, suivant les estimations actuelles, un investissement de l'ordre de 400 000 €, frais d'ingénierie compris.

400 000 € D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNÉ À 60 %.

Une aide à hauteur de 60 % du coût est espérée pour le financement de ce projet.

Suivant cette configuration, le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône (SIED 70), assurerait les études de maîtrise d'œuvre, se chargerait du suivi des travaux de construction, gérerait l'exploitation au quotidien de la chaufferie et de ses sous-stations. Chaque propriétaire de bâtiment raccordé à la future chaufferie bois deviendrait de fait « client usager » du réseau.

La richesse de notre région en ressources forestières et l'augmentation des prix des énergies fossiles renforcent l'intérêt d'un tel projet sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui avec ce projet s'intégrerait dans la dynamique actuelle du développement de l'emploi des énergies renouvelables.

LE COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE FÊTE SES 50 ANS

Mis en service le 3 janvier 1972, le Collège Pierre et Marie Curie compte cinquante années d'existence. Vincent Boissenin, Proviseur actuel, a tenu à célébrer cet anniversaire avec l'organisation de nombreuses animations.



Les participants du cinquantenaire

Inscrit au Cinquième plan d'équipement (1966-1970), le Collège Pierre et Marie Curie est un projet très attendu. Un syndicat intercommunal regroupant les communes du canton d'Héricourt, unique à l'époque, est créé le 8 janvier 1970 pour financer l'achat du terrain, la construction de l'établissement et son fonctionnement.

UN COLLÈGE « TYPE 900 PLACES ».

Le 8 mai 1970, une lettre préfectorale informe officiellement de la construction du Collège d'Enseignement Secondaire (CES) type 900 places sur le terrain proposé par la Commune d'Héricourt aux Chenevières. Le coût total de

cette opération sera de 5 461 335 francs, la part financée par le syndicat intercommunal sera de 872 803 francs. Le collège est ouvert le 03 janvier 1972, il compte 657 élèves dont 279 viennent des villages du canton. L'établissement comprend à cette date, 23 classes dont 19 classes d'enseignement général, 2 classes pratiques et 2 classes de transition. Lors de l'ouverture, l'enseignement est assuré par 35 professeurs. Le personnel de direction est composé d'un directeur, d'un sous directeur, d'un conseiller d'éducation et de cinq surveillants. Le plateau sportif et le gymnase sont construits ultérieurement.

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE.

Des animations commémoratives les plus diverses se sont déroulées tout le long de l'année scolaire en cours : trois arbres d'essences différentes ont été plantés. Fabriqué par les élèves, un coffre cubique imputrescible à ouvrir dans 50 ans, a été enseveli avec des objets témoins de notre époque : des enregistrements audios et vidéos, des témoignages d'élèves...La célébration s'est achevée en musique avec la Chorale du Collège et l'Orchestre d'Harmonie du Pays d'Héricourt le 05 juillet 2022.

Le Collège Pierre et Marie Curie a fêté durant toute l'année scolaire 2021-2022 son cinquantenaire.

Produit exemplaire d'une coopération intercommunale réussie, le Collège Pierre et Marie Curie tient toute sa place dans notre territoire qu'il contribue à valoriser.

QUALITÉ DU TRI DE VOTRE BAC JAUNE : LA CCPH DURCIT SES CONTRÔLES !!!



TROP ERREURS DE TRI QUI PERSISTENT :

Après 10 ans de tri sélectif mis en place sur le territoire nos équipages de collecte ainsi que notre ambassadrice du tri constatent encore trop d'erreurs de tri dans vos bacs couvercles jaunes. Nos agents retrouvent encore : **des restes alimentaires, du textile, du verre, des médicaments, des seringues avec aiguilles, des rasoirs, des masques, du papiers absorbant, des mouchoirs, etc...**

VOS ERREURS DE TRI ONT DES CONSÉQUENCES :

Mise en danger des agents de collecte et les valoristes de la chaîne de tri, risques de piqûres, de coupures, etc...

Perturbation de la chaîne de tri : encombrement par des déchets impropres.

Ces déchets doivent être séparés des emballages recyclables et sont redirigés vers le centre d'incinération. Cela coûte cher à la collectivité et à l'utilisateur. Cette dépense peut être évitée.



BAC JAUNE BIEN TRIÉ =
DÉCHETS RÉEMPLOYÉS



1 tonne bien triée coûte = 72€

BAC JAUNE MAL TRIÉ =
DÉCHETS INCINÉRÉS



1 tonne mal triée coûte = 210.5€

Face à ces erreurs, la CCPH durcit ses contrôles et appliquera désormais des pénalités financières en cas de mauvais tri et d'erreurs.

L'ASTUCE DU TRI :

Tous les emballages se trient, qu'ils soient en plastique, en papier-carton, en métal, ils sont à mettre en vrac et non imbriqués les uns dans les autres dans le bac couvercle jaune.

Posez-vous ces questions :

Est-ce que ce déchet est un emballage ?

Est-ce qu'il est en plastique, papier-carton, ou métal ?

- Si vous répondez oui à une de ces questions ➡ bac couvercle jaune
- Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter le service Ordures Ménagères du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

au 03.84.49.98.73 ou par mail sur trions@payshericourt.fr

Règlement de collecte disponible sur www.payshericourt.fr

leTRI se simplifie!
TOUS LES EMBALLAGES dans le même bac

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT EN VRAC

JE TRIE EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON

Papiers & emballages en carton, Emballages en métal, Bouteilles en carton, Bouteilles & récipients en plastique

TOUS LES EMBALLAGES EN VRAC DANS VOTRE BAC DE TRI !

DANS VOTRE BAC DE TRI À LA MAISON !

MAISON DE L'ENFANT : 5 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE MULTI-ACCUEIL

La capacité d'accueil de la Maison de l'Enfant a été portée à 35 places. 5 places supplémentaires pour répondre à une demande chaque année plus importante.



Maison de l'Enfant

Le service multi-accueil de la Maison de l'enfant est entré en service dans son nouveau bâtiment le 24 août 2015. Il dispose actuellement d'un agrément de 30 places dont 3 places sont labellisées AVIP (A vocation d'Insertion Professionnelle).

Chaque année un nombre important de demandes, entre 25 et 40, sont refusées. C'est pourquoi la communauté de communes du Pays

d'Héricourt a augmenté la capacité d'accueil à 35 places au 1^{er} septembre 2022, soit 5 places supplémentaires.

DES OFFRES DE GARDE ÉLARGIES.

Pour rappel, l'offre Petite enfance dans le Pays d'Héricourt se compose :

- d'une micro-crèche à Aibre, 12 places.
- d'une micro-crèche au Centre

de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier, 12 places.

- d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Luze (MAM), 10 places.
- d'un réseau de 152 assistantes maternelles, 403 places potentielles pour les enfants de moins de 3 ans

Tout mode de garde confondu, le Pays d'Héricourt compte un potentiel de 479 places.

La mise en place d'un guichet unique pour le Pôle Petite Enfance de la communauté de communes du Pays d'Héricourt, permet pour chaque dossier refusé au service multi-accueil de la Maison de l'enfant, d'être systématiquement renvoyé vers toutes les autres offres sur le territoire, en accueil collectif ou individuel.

Pour tout renseignement :

**Pôle Petite Enfance - Service Relais Petite Enfance
1, Faubourg de Montbéliard - 70400 HERICOURT
Tel : 03.84.36.60.66 - Email : rpe@payshericourt.fr**

« AUTOPSY DES PARENTS »

Les familles, les assistantes maternelles et les professionnels de la petite enfance se sont retrouvés à la salle des Fêtes d'Héricourt pour une conférence humoristique. Une soirée thématique centrée sur la parentalité et la famille.



Véronique Poisson, psychologue.

Depuis plusieurs années les services de la Médiathèque et du Pôle Petite Enfance de la Maison de l'Enfant travaillent de concert sur le sujet de la parentalité et proposent traditionnellement à l'automne une conférence.

Cette année il a été décidé de sortir des sentiers battus et de traiter le sujet important de la Petite Enfance sous un angle humoristique.

Véronique Poisson, ancienne professeure d'anglais, devenue psychologue a été la principale

intervenante de cette séance. Reconnue par les professionnels du secteur, Véronique Poisson a formé de nombreuses assistantes maternelles et maîtrise parfaitement les problématiques liées à la parentalité

UN SPECTACLE INTERGÉNÉRATIONNEL.

Pour cette soirée Véronique Poisson a proposé un spectacle intitulé « Autopsy des parents ». Ce spectacle intergénérationnel s'adressait aux parents, aux grands parents et aux professionnels de la petite enfance. La mise en scène et les situations ont permis aux familles et aux professionnels de se retrouver par le prisme d'une histoire ou d'une anecdote.

Avec ce spectacle, parents, grands parents et professionnels de la petite enfance ont appris et ont pu se reconnaître dans certaines histoires. Un spectacle pédagogique qui a permis de dédramatiser certaines situations dans le rire. Un véritable succès avec près de 200 spectateurs.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

De l'accompagnement du démantèlement des services publics ... à la nouvelle féodalité du Prince Burkhalter !

Le Citoyen vit de plein fouet la disparition des services publics. C'est une contrainte dans son quotidien mais aussi une nouvelle source de stress. Le Citoyen doit se déplacer à des dizaines voire plusieurs centaines de kilomètres afin de se soigner ou d'honorer un examen médical. C'est une rupture de l'égalité territoriale entre citoyens dans notre République.

Et que fait le Président de la CCPH, Maire d'Héricourt et Vice-Président du Conseil Départemental de Haute - Saône ? Il accompagne ce mouvement par son silence et son laxisme. C'est une preuve du manque d'ambition et un certain goût prononcé

dans l'accompagnement du démantèlement des services publics .

Autre point noir : le verrouillage démocratique selon le fait du Prince.

Les citoyens venus assistés aux séances communautaires sont médusés par le déni de démocratie. Le Président de la CCPH use de tous les artifices sans vergogne pour mener à bien sa politique de la carotte et du bâton. Il a organisé une nouvelle féodalité entre les maires de villages considérés comme ses vassaux et les autres, les maires indépendants donc félons à la principauté ! La démocratie à l'échelon intercommunale est abîmée par le refus de donner la parole aux Citoyens, aux élus, avec parcimonie, et l'absence de la Droite républicaine au sein des commissions intercommunales.

Face à un Président emmurée dans ses errements, nous proposons :

- de rejoindre « un nouvel élan pour les services publics » (manifestation nationale du 13 mai 2023 à Lure organisée notamment par le comité de vigilance 70 - Défense des Services Publics de Proximité),
- de nommer un délégué au maintien des services publics.

Ouari BELAOUNI
Héricourt en Commun

TROIS SPECTACLES POUR UN PRINTEMPS MUSICAL

L'école intercommunale de musique prépare depuis la rentrée de septembre 2022 trois spectacles musicaux qui seront présentés au public au printemps 2023. De la musique, de la danse et du rire.



Chœur Choreia Mai 2022

Dominique Defaux directeur de l'école de musique intercommunale et l'ensemble de son équipe s'activent avec énergie et enthousiasme à la préparation de trois spectacles qui seront donnés dans le courant du mois de mai 2023.

LES GRANDES DUCHESSES

DE GÉROLSTEIN.

Le Chœur Choreia proposera « Les grandes Duchesses de Gérolstein » d'après le livret Meilhac et Halévy Musique de Jacques Offenbach. Pour ce nouveau spectacle le Chœur Choreia s'est associé à l'Atelier chant-danse-théâtre du pôle d'excellence

du Théâtre de Vesoul. Avec la guerre comme thème principal cette opérette pleine de fantaisies, d'intrigues et de rebondissements ridiculise la guerre, les va-t-en-guerre et les manœuvres politiques. La mise en scène de cette opérette est assurée par Aline Masson et Quentin Gibeli de la compagnie « Le Roy s'amuse ».

LES CRAZY MONDAY.

Suite au succès de leur premier spectacle, les musiciens et les 60 choristes du nouveau chœur de l'école de musique intercommunale « Les Crazy Monday » repartent à l'aventure, ils proposeront un nouveau

show qui transportera les spectateurs du Jazz Vocal à la Pop avec un détour par le Rock anglo-saxon et termineront vers le Funk. Queen, Muse, les Pentatonix et beaucoup d'autres.

LES BURLESQUES.

Les burlesques spécialisés des chansons caricaturées et théâtralisées présenteront leur nouveau show, « Les Burlesques auraient voulu être des artistes ou presque ! » Qui n'a jamais rêvé un jour de devenir chanteur, acteur, danseur ou musicien ? C'est le rêve des Burlesques et ce rêve ils vont vous le faire partager...

CHŒUR CHOREIA : «LES GRANDES DUCHESSES DE GÉROLSTEIN» :

à la Cavalerie Héricourt – Vendredi 12 Mai 2023 à 20H00 –

Samedi 13 Mai 2023 à 20H00 – Dimanche 14 Mai 2023 à 16H00.

LES CRAZY MONDAY : à la Cavalerie Héricourt – Lundi 15 Mai 2023 à 20H00

Mardi 16 Mai 2023 à 20H00 – Mercredi 17 Mai 2023 à 20H00.

LES BURLESQUES AURAIENT VOULU ÊTRE DES ARTISTES (OU PRESQUE !) :

à la Cavalerie Héricourt – Vendredi 19 Mai 2023 à 20H00

Samedi 20 Mai 2023 à 20H00 – Dimanche 21 Mai 2023 à 20H00.

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2022/2023

■ FRENCH QUARTER ORCHESTRA :

« JAZZ NOUVELLE ORLEANS »

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 – 20H30

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE – CHAMPEY



■ LOCAL BRASS QUINTET :

« CONCERT DE GALA »

Dans le cadre du 3ème concours de Trompette de HERICOURT et en partenariat avec la CCPH et l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt

SAMEDI 04 FEVRIER 2023 – 20H30

LA CAVALERIE – HERICOURT



■ SPECTACLES SURPRISE :

« Musiques, Cirque, Patrimoine, Chorales, Clowns, Expositions, Théâtre »

Dans le cadre du 3ème concours de Trompette de HERICOURT et en partenariat avec la CCPH et l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt

SAMEDI 25 FEVRIER 2023 – 20H30

ET DIMANCHE 26 FEVRIER – 15H

LA CAVALERIE – HERICOURT



■ QUATUOR CALIENTE :

« DOUBLE A »

SAMEDI 08 AVRIL 2023 - 20H30

MAISON DES ARTS ET LOISIRS – COISEVAUX



■ LE SOUFFLE DU VENT :

« DU SENSIBLE AU CLASSICISME »

SAMEDI 29 AVRIL 2023 – 20H30

SALLE DES FÊTES – HERICOURT



MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr Gaulier 70400 Héricourt

Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77 ou @ : claudjeandel.h@gmail.com

Réservations :

concert.mph70@orange.fr ou

Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : www.facebook.com/mph70400

LES VACANCES AVEC LES PÔLES PÉRISCOLAIRES

Durant les grandes vacances scolaires, les pôles périscolaires du Pays d'Héricourt ont accueilli chaque jour entre cinquante et cent enfants âgés de trois à douze ans. Des activités pour tous et des enfants heureux.



Vacances au Pôle de Coisevaux

Les mois de juillet et d'août ont été caniculaires. Les pôles périscolaires de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ont été contraints d'adapter leurs programmes d'animations afin de préserver le bien-être des enfants. Les animateurs n'ont pas manqué de ressources et d'imagination, ils ont su proposer des activités adaptées aux conditions météorologiques. Si certaines sorties

ont du être annulées elles ont été remplacées et largement compensées par des activités rafraîchissantes : piscine à Delle, accrobranche à Montenois, pêche à l'étang de la Luzine, tournoi de badminton, atelier cuisine avec fabrication de pancakes partagés au goûter, atelier scientifique (fabrique de papier recyclé), jeux de cartes et de société. Des activités traditionnelles toujours appréciées

des enfants. D'excellents souvenirs de vacances qui resteront gravés dans la mémoire des bambins.

DES ENFANTS HEUREUX, DES PARENTS SATISFAITS.

Au mois de juillet, Fernand Burkhalter, président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, et Catherine Fortes, vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse ont rendu visite aux pôles périscolaires de Coisevaux et Cadet Rousselle à Héricourt. Ils ont constaté avec plaisir la présence de nombreux enfants et ont salué de concert le travail des animateurs et la qualité des prestations proposées aux enfants. Les élus se sont informés auprès des enfants pour connaître leurs impressions. Lily Rose qui a beaucoup aimé la piscine et Kylian qui a adoré l'accrobranche n'ont pas manqué de le faire savoir au Président. Le papa de Lexie, qui venait la chercher, a fait connaître son contentement : « nos enfants sont bien accueillis, les animateurs sont professionnels, c'est important pour les parents de savoir nos enfants contents. »

LE PORTAIL FAMILLE :

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a mis en place un nouveau service à destination des parents d'enfants qui fréquentent les services périscolaires de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt : Le Portail Famille.

Un nouvel outil qui simplifie les inscriptions :

<https://payshericourt.portail-familles.app/home>

LE NUMHÉRILAB

La Médiathèque intercommunale poursuit le développement de son offre de pratiques culturelles avec l'ouverture du Numhérilab. Un nouvel espace numérique d'éducation artistique et culturelle.



Fresque en réalité augmentée à la Médiathèque

En 2021, le Conseil Communautaire a validé un nouveau Contrat Territoire Lecture (CTL) avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Le CTL est un dispositif qui vise à servir une politique d'éducation artistique et culturelle en direction des publics éloignés des pratiques culturelles pour de multiples raisons : éloignement géographique, handicap, social...

NUMHÉRILAB : UN ESPACE NUMÉRIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.

L'éducation à l'image animée, le cinéma, les documentaires, les jeux vidéo, la réalité virtuelle et augmentée,

constituent une partie des actions du CTL. La création de Numhérilab élaborée selon un plan d'investissement pluriannuel répond aux objectifs suivants :

- Intégrer la médiation numérique dans tous les champs d'intervention : arts visuel, lecture, écriture.
- Développer les compétences du public dans l'utilisation des outils digitaux
- Renforcer les animations à distance.
- Créer des contenus : films, jeux vidéo, réalité augmentée.
- Proposer des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

UNE FRESQUE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE.

Au printemps 2022, la Médiathèque a

accueilli l'artiste Audrey Hantz, pour une résidence de médiation et création. A cette occasion, elle a réalisé « Les passeurs », une fresque murale de 11 mètres de long sur 1 mètre de haut, en partenariat avec des résidents de l'EHPAD de la Lizaine d'Héricourt. La partie gauche de la fresque est en réalité augmentée, lorsqu'on la survole avec un smartphone ou une tablette via l'application Numhérilab (téléchargeable sur Google Play et Apple Store) les formes de la fresque s'animent. Un projet qui crée de nouveaux liens et qui symbolise le partage et les liens Intergénérationnels.

Le Numhérilab est entré en fonction le samedi 1er octobre 2022. Il a été inauguré par Fernand Burkhalter Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en présence de Monsieur Arnaud Quiniou Sous-préfet de Lure.

Pour le dernier trimestre de 2022, le premier axe de développement est centré sur la robotique, l'électronique et la programmation. En 2023 le service s'élargira avec un projet axé sur la vidéo et l'image animée.

LE PASS CULTURE

Le Pass Culture est un dispositif qui offre aux jeunes de moins de 18 ans un accès plus facile à la culture. Collectivement à partir de la classe de quatrième, individuellement à partir de 15 ans.



Le Pass Culture vise à renforcer les pratiques culturelles des moins de 18 ans en toute autonomie. L'offre individuelle les encourage dans leurs choix personnels. L'offre collective, destinée aux élèves de la Quatrième à la Terminale, permet aux jeunes étudiants de vivre des expériences culturelles en groupe dans le cadre de sorties ou de rencontres collectives. L'offre individuelle est accessible via l'application « Pass Culture », elle permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de l'âge :

20 € à 15 ans ; 30 € à 16 et 17 ans. L'offre collective fait l'objet d'une réservation via un enseignant sur une plateforme dédiée. Pour les jeunes de 18 ans, le Pass Culture permet de disposer d'un montant de 300 € pendant 24 mois via l'application.

LA MÉDIATHÈQUE, RÉFÉRENTE DU PAYS D'HERICOURT POUR LE PASS CULTURE.

Une plateforme professionnelle, le Pass Culture Pro est à la disposition de tous les acteurs culturels en

France, structure publique, privée ou associative. Elle leur permet de promouvoir gratuitement leur programmation et de proposer des offres culturelles.

La Médiathèque est référencée par la CAPH pour le Pass Culture. Elle propose pour l'instant des offres individuelles à Hérilab et à la Micro-folie. Elle proposera prochainement des offres collectives de deux types différents :

- Des offres sur mesure, élaborées en amont avec une école
- Des offres vitrines, projet éducatif, artistique et culturel proposés par la Médiathèque, Hérilab, Micro Folie...

L'école de musique intercommunale pourra être prochainement référencée sur la plateforme et les titulaires du Pass Culturel disposeront de la possibilité de financer des cours de musique d'ateliers de pratiques collectives, des locations d'instruments ou des places de concert.

RAPPEL :

REGLE DE SECURITE POUR LES USAGERS DE LA PISTE CYCLABLE DE LA VOIE DU TRAM.

Les animaux de compagnie, et notamment les chiens, sont autorisés à fréquenter la piste cyclable de la voie du TRAM. Toutefois ils doivent impérativement être tenus en laisse par leur maître.

Tout manquement à cette règle est susceptible d'être sanctionné par une contravention. Tous les chiens sont gentils mais toutes les morsures sont douloureuses et toutes les chutes à bicyclette sont dangereuses.

CŒUR DE VILLE BATTANT

Le secteur de la Tour du Château est réhabilité. Apprécié des habitants cet espace revitalisé est désormais le cœur battant de la vie culturelle héricourtoise. De nombreuses manifestations y seront régulièrement organisées.



Commencé au printemps 2019, cet ambitieux projet a été achevé au début de l'automne 2022. 4065 m² de surface ont été transformés en une zone de rencontre largement dédiée aux piétons.

Le parvis de la tour du Château a été valorisé avec l'emploi de matériaux nobles. L'utilisation de pavés en porphyre, permet de révéler aux habitants la qualité architecturale du patrimoine bâti. En effet cette roche d'origine magmatique au grain très fin rend toutes les formes de pavés ou de dalles très esthétiques. Par ailleurs

les couleurs pittoresques du porphyre créent des ambiances et des motifs originaux au sol.

1,5 MILLION D'EUROS INVESTIS POUR RÉINVENTER LE CŒUR HISTORIQUE.

Des surfaces ont été traitées avec des bétons désactivés spécialement sélectionnés en fonction de l'environnement de la Tour du Château. Des arbres ont été plantés, ils amélioreront le cadre de vie et contribueront à la diminution des îlots de chaleur. L'éclairage et la signalétique ont été soigneusement réfléchis et

renforcent l'authenticité des lieux. Les tilleuls qui ornent l'ancien parking ont été préservés. Ils magnifient le nouveau parvis de l'église.

La circulation sur le secteur a été revue, les déplacements sont davantage sécurisés. Le stationnement a été réorganisé afin de fluidifier les entrées et les sorties. Les tilleuls ont L'accès à l'école Saint Joseph a été dégagé pour davantage de lisibilité, une zone dépose minute sécurise les entrées et les sorties des élèves.

Imaginée par le Cabinet d'architecture « Sortons du Bois » la première tranche de requalification du secteur de la Tour du Château est achevée. 1,5 million d'euros ont été investis dans ce projet de revitalisation du cœur historique. Cet espace sera baptisé du nom de Jean-Pierre MICHEL (1938 -2021), Maire d'Héricourt de 1983 à 2004. Les habitants seront informés de cette inauguration en temps utile.

La seconde tranche qui concerne le secteur du Musée Minal est annulée.

UNE NOUVELLE CONDUITE D'EAU POTABLE ET UNE NOUVELLE CHAUSSÉE POUR L'AVENUE DU MONT VAUDOIS

Durant la période estivale, du 16 juin au 29 août 2022, des travaux ont été conduits afin de renouveler et simplifier le réseau de distribution en eau potable de l'avenue du Mont-Vaudois.



La nouvelle conduite d'eau potable de l'avenue du Mont-Vaudois

L'alimentation en eau potable des habitants de l'avenue du Mont-Vaudois et des rues adjacentes (rues Jules Ferry, Impasse du Clos du château, rue du 19 Mars 1962, Impasse des Tulipes) était avant ces travaux assurée par deux canalisations en fonte grise, l'une d'un diamètre de 200 mm et l'autre d'un diamètre de 125 mm. Ces deux conduites se croisaient en bas de l'avenue où elles étaient piquées sur le réseau principal de l'avenue Léon Jouhaux. Vieillissantes, elles ont été remplacées par une nouvelle canalisation en

fonte ductile de 200 mm de diamètre. Cette nouvelle installation simplifie l'architecture du réseau de distribution et minimise les potentiels risques de désordres : fuites, ruptures

UN RÉSEAU SIMPLIFIÉ, RENFORCÉ ET FIABILISÉ.

La totalité des branchements de l'avenue du Mont-Vaudois, ainsi que les piquages des rues adjacentes ont été repris sur la nouvelle canalisation. Les branchements des 4 poteaux incendies de l'avenue ont été revus. Pour chaque riverain des regards neufs ont été

installés sur le domaine public.

La maîtrise d'ouvrage de ces travaux a été conduite par la société EVI domiciliée à Ronchamp. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Justin travaux Publics située à Autrey le Vay en Haute-Saône. Le coût de ces travaux s'est élevé à 268 732 €. Ils ont été financés par l'Etat (Dotation Equipement des territoires Ruraux) à hauteur de 84 021 € (31,26 %), le Département de la Haute-Saône pour 84 021 € (31,26 %) et la Ville d'Héricourt pour un montant de 100 690 € (37,46 %).

L'alimentation en eau potable des habitations de l'avenue du Mont-Vaudois et des rues adjacentes est désormais assurée par une seule et même canalisation qui a été installée cet été.

Ces travaux améliorent le réseau de distribution d'eau potable et contribuent à une meilleure gestion de la ressource.

RUE ELION, PREMIÈRE ÉTAPE DU SCHÉMA VÉLO

Les travaux d'aménagement de la rue Marcel et Juliette Elion sont achevés. Ils constituent la première étape de la création d'une nouvelle piste cyclable en direction de la gare et du Pays de Montbéliard.



Rue Marcel et Juliette Elion.

Débutés le 19 juillet 2022, les travaux d'aménagement de la rue Marcel et Juliette Elion ont consisté en la transformation de la route à double sens, qui passait devant le Groupe scolaire Eugène Grandjean, en une piste cyclable et piétonne.

UNE PISTE CYCLABLE POUR REJOINDRE LE PAYS DE MONTBÉLIARD.

Cet aménagement sécurise les entrées et les abords du Groupe Scolaire et favorise les déplacements des piétons dans ce secteur. Aussi il constitue le premier segment concret de la future

piste cyclable qui permettra de rejoindre à bicyclette le faubourg de Montbéliard à la gare d'Héricourt en passant par la rue des Prés grâce à la réalisation d'une passerelle qui traversera la Lizaine. A terme, cette future piste cyclable permettra aux cyclistes de se rendre à Bethoncourt soit une distance de près de cinq kilomètres.

Ce projet structurant offrira la possibilité aux amoureux de la petite reine et de la marche à pied de se promener ou de délaissier leur voiture pour se rendre à leur travail.

UN FUTUR PARKING DE 25 PLACES FAUBOURG DE MONTBÉLIARD.

Dans le même temps et dans la continuité de ces travaux, au faubourg de Montbéliard, un plateau ralentisseur a été construit afin de freiner les automobilistes et donner la possibilité aux écoliers de traverser la voie en toute sécurité. Aussi des places de stationnement ont été supprimées rue Marcel et Juliette Elion et seront remplacées par la création d'un nouveau parking de vingt places en lieu et place de la maison située au 36 faubourg de Montbéliard qui sera déconstruite.

Les travaux d'aménagement de rue Marcel et Juliette Elion, inscrits dans le cadre du programme d'aménagement des espaces publics de la ville ont été confiés à l'entreprise Eurovia de Bavilliers pour un montant de 165 000 €.

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AÉRIEN AUX VIGNES

Du 04 juillet au 29 juillet 2022, ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution électrique a commandé des travaux au Quartier des Vignes afin de remplacer une partie du réseau aérien électrique basse tension.



L'entreprise BDTP, domiciliée à Le Bélieu dans le Doubs a été missionnée pour entreprendre cet important chantier. BDTP a procédé au remplacement

d'une partie du réseau existant. 866 mètres linéaires de lignes électriques ont été renouvelés, les rues du quartier des Vignes concernées par ces travaux

sont les suivantes :

- Rue des Vignes,
- Rue Jean Sainty,
- Chemin du Dameron,
- Chemin du Roublot,
- Chemin du Télégraphe,
- Chemin de l'Aubin Vert,
- Chemin du Sacy.

Par ailleurs, un nouveau transformateur de type PSSA a été installé à l'intersection du Chemin du Télégraphe et du Chemin du Sacy. Ce nouveau poste de transformation est alimenté par un câble Haute Tension qui transite par le Chemin du Roublot, le Chemin du Télégraphe et le Chemin du Sacy. Ce câble souterrain HTA a été posé sur une longueur de 1 096 mètres linéaires.

FIN DES TRAVAUX SUR LA DÉPARTEMENTALE 483

Lancés il y a quatre années, les travaux de réfection de la Départementale entre le giratoire du Mont Girard (en direction de Couthenans) et l'entrée de Bethoncourt sont achevés.



Ces derniers travaux ont concerné le segment de route compris entre le giratoire du Mont Girard et le giratoire de Tavey, soit 770 mètres de longueur. Ils ont été effectués par l'entreprise Colas du 16 juillet au 19 juillet 2022. Ils ont consisté au rechargement de la chaussée avec du tout venant, au remplacement de la bande de roulement par une couche de béton bitumeux semi grenu (BBSG) de 6 centimètres d'épaisseur et la mise à niveau des accotements avec de la gawe non traitée (GNT). Les quantités mises en œuvre sont les suivantes : 1 790 tonnes de BBSG et 900 tonnes GNT. Le coût de cette opération s'est élevé à 260 000 € TTC.

RD 483 - En direction de Tavey

RUE DES PRÉS, REPRISE DE BERGE

Au fur et à mesure des années et sous l'effet de l'érosion, le mur de soutènement de l'immeuble collectif qui abrite rue des Prés « Les restos du Cœur » menaçait de s'effondrer et mettait en péril l'habitation attenante.



Les Berges de la Lizaine consolidées.

Un appel d'offres a donc été lancé par HABITAT 70. L'entreprise FCE - France Clôture Environnement à Levier a été retenue pour réaliser ce chantier atypique.

Après avoir eu l'accord de la DREAL le 18 Octobre 2021 pour réaliser ces

travaux en période d'étiage, le chantier a débuté le lundi 05 septembre pour se terminer le 21 septembre 2022.

Les travaux ont consisté à démonter le restant de mur existant et d'en reconstituer un nouveau, un mur en L, en béton préfabriqué sur une longueur

de 16 mètres linéaires d'une hauteur de 2,50 mètres.

LA LIZAINE DÉVIÉE SUR UNE LONGUEUR DE 65 MÈTRES.

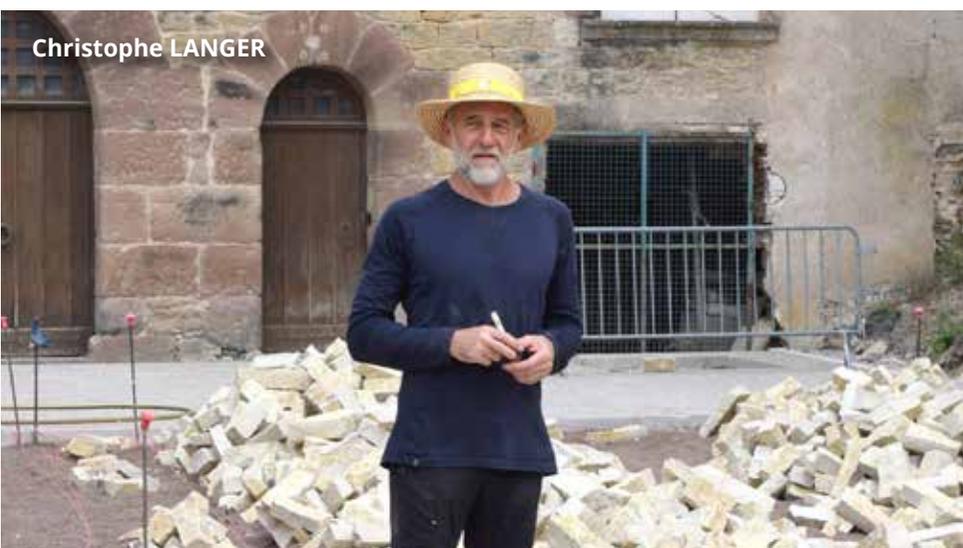
Le chantier a vu la mise en place de conduites forcées et du batardeau permettant de dévier l'eau de la Lizaine sur 65 mètres.

Une pêche de sauvegarde a également été réalisée afin de préserver les poissons menacés durant la période de travaux. La zone de travaux asséchée, les travaux de terrassement et de gros œuvre pouvaient débuter.

Au total, les travaux de consolidation de la berge ont duré 3 semaines et ont coûté 83 97950€ TTC

CHRISTOPHE LANGER, ARTISAN PAVEUR

Les travaux de réhabilitation du secteur de la Tour du château et du Musée Minal ont permis aux habitants de découvrir un artiste hors pair en la personne de Christophe Langer.



Christophe LANGER

Artisan paveur, Christophe Langer a réalisé seul le pavage de la totalité des espaces du parvis de l'Eglise de la Tour du Château et de la rue de

l'Eglise. Domicilié à Pont à Mousson, cet alsacien d'origine est un artisan paveur indépendant depuis plus de 35 années. Il parcourt la France au gré

des chantiers qu'il se voit attribuer.

Méticuleux, Christophe Langer associe les pavés avec rapidité et dextérité, au besoin il les taille avec précision pour mieux les assembler. Les habitants, de passage sur le chantier, ont observé avec curiosité son travail et nombreux ont été ceux qu'ils l'ont félicité pour son travail. Ses réalisations sont nombreuses et toutes suscitent, comme à Héricourt, admiration et respect. Avant d'entreprendre ce chantier héricourtois qui fait notre bonheur, Christophe Langer a travaillé à Riquewihr en Alsace où il a œuvré à la réhabilitation du centre ville.

TOURNÉE DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

Accompagné de Dominique Vareschard, Adjointe à l'éducation et Sébastien Mancassola, Adjoint aux travaux, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt a rendu visite aux élèves et aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires de la Commune.



Au cours de cette tournée, le Maire a échangé avec les professeurs des écoles qui lui ont fait part de leurs besoins mais aussi de leurs satisfactions. Le Maire a rappelé lors de cette visite l'importance de l'école et la volonté municipale de maintenir les groupes scolaires existants.

500 000 € POUR ENTREtenir LES BÂTIMENTS SCOLAIRES.

D'importants travaux ont été conduits durant le temps des grandes vacances. Au groupe scolaire André Borey la toiture de l'annexe a été refaite pour 56 577 € et la chaudière remplacée pour 47 776 €. Au groupe scolaire Eugène Grandjean, le préau a été rénové pour

40 818 € et des travaux de sécurisation des abords de l'école ont été réalisés pour 200 000 €. Cette année 500 000 € ont été consacrés à l'entretien des bâtiments scolaires communaux. 27 agents (ATSEM et agents d'entretien) interviennent au quotidien dans les écoles.

DES TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS.

Pour la première fois à l'occasion de cette rentrée, les inscriptions pour les transports scolaires intra muros ont été effectuées par les parents d'élèves en ligne à partir du site internet de la ville. Ce nouveau service est géré par la Ville d'Héricourt en partenariat avec

la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Après inscription, les élèves des écoles maternelles et primaires ont reçu un badge et les collégiens une carte magnétique. Ces deux supports d'identification qui comportent un numéro unique affecté à un seul utilisateur doivent être présentés lors de chaque entrée dans le bus à un lecteur optique. 26 588 € ont été investis dans un équipement pour inscrire et fabriquer ces badges et ces cartes magnétiques. Pour l'heure la Ville d'Héricourt assure le transport scolaire intra-muros de 275 élèves. Ce service représente un coût annuel de 164 472 €

Groupes Scolaires	Effectifs sept. 2021	Effectifs sept. 2022	Différence
ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES	296	302	-6
Maternelle Ecole Privée Saint Joseph	63	62	-1
TOTAL GENERAL MATERNELLES	359	364	-5
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES	621	562	-59
Ecole Primaire Privée Saint Joseph	136	140	+4
TOTAL GENERAL ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	757	702	-55
TOTAL MATERNELLES + ÉLÉMENTAIRES	1 116	1 066	-50
Collège Pierre et Marie Curie	714	714	0
Collège Privé Saint Joseph	330	336	+6
TOTAL COLLEGES	1 044	1 050	+6
Lycée Louis Aragon	621	604	-17

UNE CLASSE INCLUSIVE À L'ÉCOLE BOREY

Unique dans l'Académie de Besançon, l'unité d'enseignement externalisée installée au groupe scolaire André Borey a fait sa première rentrée scolaire.



Récréation au Groupe Scolaire André BOREY

La ville d'Héricourt se veut exemplaire en matière d'inclusion et de mixité pour ses écoles communales. Sollicitée par l'ADAPEI pour implanter sur son territoire une unité d'enseignement pour enfants polyhandicapés, la ville d'Héricourt a accepté et proposé des locaux au groupe scolaire André Borey.

Ce dispositif éducatif offre la possibilité de scolariser des enfants en situation de handicap lourd et leur permet de suivre des cours adaptés dans un cadre normalisé.

Les locaux dédiés à cette unité d'enseignement spécialisé d'une surface de 115 m² ont été agencés pour donner aux enfants les meilleures conditions de confort et de travail : une salle de repos, une salle de change et de soins et des sanitaires adaptés.

DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ.

L'entrée principale donne directement accès au bureau d'accueil afin de recevoir les parents d'élèves. À côté, une seconde entrée permet aux enfants d'accéder directement à la salle de classe. Les deux entrées

sont accessibles grâce à la création d'une rampe d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Côté sud-ouest, une troisième entrée a été créée avec une rampe d'accès, afin de permettre aux enfants de la classe inclusive d'accéder directement à la salle de sport du groupe scolaire. Pour l'heure, l'unité d'enseignement externalisée du groupe scolaire André Borey compte actuellement une dizaine d'enfants polyhandicapés souffrant de déficiences intellectuelles et motrices.

Ce projet représente un investissement de l'ordre de 166 320 €. Il a été financé à hauteur de 110 000 € par l'ADAPEI (66,13 %) l'Etat 15 520 € (9,30 %), la Ville d'Héricourt 31 880 € (19,16 %) et le Département de la Haute-Saône 9 000 € (5,41 %)

FLEURIR ET ÉCONOMISER L'EAU

Les amoureux des fleurs et des compositions florales se sont retrouvés à la Roseraie pour la traditionnelle cérémonie de remise des prix du concours des Maisons Fleuries.



Les lauréats du concours 2022

Danielle Bourgon, Adjointe à l'environnement et maîtresse de cérémonie pour l'occasion, était chargée de l'accueil des récipiendaires. Elle a rappelé dans son allocution l'importance que chacune et chacun doit accorder à notre environnement et a félicité les jardiniers communaux pour le soin qu'ils apportent à l'entretien des espaces publics de notre ville. Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt,

a insisté sur l'impérieuse nécessité d'économiser l'eau dans l'ensemble de nos gestes quotidiens, ceci afin de s'adapter aux difficultés dues au changement climatique qui se profile. La Commune qui se veut exemplaire en la matière a pris la décision de réduire de moitié le nombre de jardinières hors sol, car beaucoup trop gourmandes en eau. Les massifs ont été privilégiés, en effet un seul

arrosage par semaine suffit à les maintenir. Aussi le Maire, a dans son intervention, fait état des 150 arbres qui ont été plantés cette année sur le territoire de la Commune, à Héricourt et à Bussurel.

Des diplômes accompagnés d'un bouquet de fleurs ont été remis aux lauréats du concours des maisons fleuries, 17 personnes ont été récompensées.

LES LAURÉATS 2022 :

■ CATEGORIE UNE « Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :

1^{ère} ERNEWEIN Christine ; 1^{er} ex aequo LANGLAIS Jean-Claude ; 2^{ème} HUGUENIN VUILLEMIN André ; 2^{ème} ex aequo MICHEL Thierry ; 3^{ème} MAIRE Liliane

Encouragements : CROISSANT Claudette ; DUVAUX Fabienne ; CATTIN Michel

■ CATEGORIE DEUX « Fenêtres, murs, balcons, terrasses » :

1^{ère} VINCENT Catherine ; 1^{ère} ex aequo BRIQUEZ Michel ; 2^{ème} ROBERT Marguerite ; 3^{ème} DUBOIS Jean-Louis ; 3^{ème} ex aequo ROUGERIE Claudine -

Encouragements : LANFUMEY Liliane ; GLAUSER Paulette ; DUBOIS Patrick ; VUILLEMENOT Annie ; MARTIN Jocelyne ; LACROIX Elisabeth.

■ CATEGORIE TROIS « Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces » :

1^{ère} Boulangerie Maître ; 1^{er} ex aequo pâtisserie Billiotte ; 2^{ème} Le Café des Sports ; 2^{ème} ex aequo La Filature ; 3^{ème} EHPAD La Lizaine. Encouragements : Le Piccadilly.

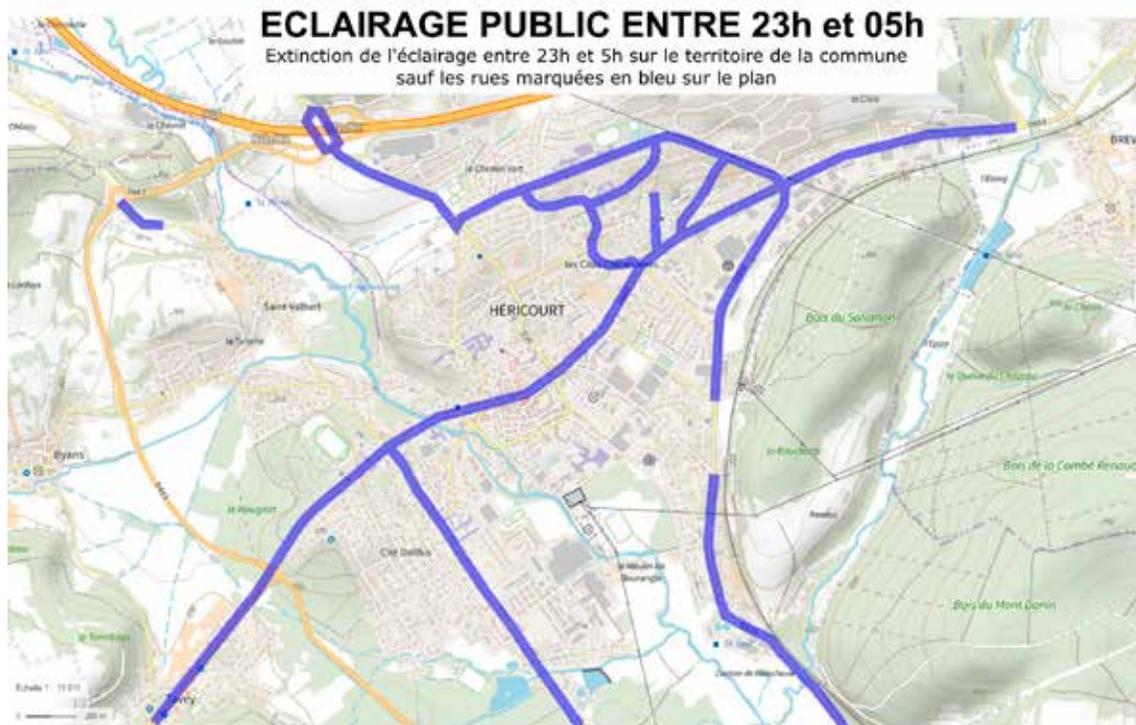
■ Aménagements Paysagers

1^{er} MEYER Didier ; 2^{ème} LOUYS Aurélien.

Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un chèque de 120 €, les deuxièmes un chèque de 85 €, et les troisièmes un chèque de 65 €. Chaque participant a reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

ECLAIRAGE PUBLIC : EXTINCTION DES LUMIÈRES ENTRE 23H00 ET 05H00

Pour répondre à la hausse significative du coût de l'électricité et aux enjeux de sobriété énergétique, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité une extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.



L'éclairage public est désormais coupé entre 23H00 et 05H00 tous les jours de l'année. Seules les rues indiquées en bleu dans le plan ci-joint et mentionnées ci-dessous, sont maintenues :

Faubourg de Belfort - Avenue Léon Jouhaux - Rue de Lattre de Tassigny - Faubourg de Besançon - Faubourg de Montbéliard - rue Marcel Paul - Avenue Jean Jaurès - Avenue St Valbert (entrée uniquement) - Avenue du Mont Vaudois (entrée uniquement) - rue Pierre et Marie Curie - Avenue Léon Blum - rue des Frères Lumière - rue Jean-Marie Tjibaou - rue Nelson Mandela.

Pour des raisons techniques, toutes les rues de la ville n'ont pas été concernées à la même date par cette mesure. L'extinction des rues s'est faite progressivement au gré des réglages apportés au réseau.

DIMINUTION DE LA POLLUTION LUMINEUSE ET 120 000 € EUROS D'ÉCONOMIE.

Tavey et Bussurel ne sont pas concernés par cette décision communale et continueront d'être éclairés la nuit. Cette mesure aura un effet immédiat sur la consommation électrique avec

une baisse de la consommation de l'ordre de 27 % qui permettra une économie d'environ 120 000 € par an. Cette décision contribuera aussi à limiter les émissions de gaz à effet de serre et réduira la pollution lumineuse du périmètre de la Cité.

Il est à noter que les retours d'expérience des communes voisines, qui pratiquent des extinctions de l'éclairage public, montrent que celles-ci n'ont pas d'influence significative sur la sécurité.

Il est à retenir que les entrées de villes et les principaux axes de circulation sont exclus de cette mesure.

Dans la pratique, cette extinction partielle est obtenue simplement et sans surcoût, par la reprogrammation des horloges qui commandent l'éclairage public de la Commune.

CENT CINQUANTE ANNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE

La déconstruction au mois de juillet 2022, avenue Jean Jaurès, de l'ancien bâtiment occupé par l'entreprise Packmat System qui a déménagé aux Guinnottes, marque un tournant important de l'histoire industrielle héricourtoise.



Bien identifié des habitants d'Héricourt, ce site industriel a commencé son histoire il y a cent cinquante années avec Eugène Gaussin, serrurier et maréchal-ferrant à Saulnot. En 1882, celui-ci, entreprend de créer, avenue Jean Jaurès, son entreprise de métallerie serrurerie et charpente métallique. Après de nombreuses années de succès l'entreprise périclité et dépose le bilan. Le 22 septembre 1903, la société d'Eugène Gaussin est acquise aux enchères par Charles Henri Viellard, ingénieur des Arts et Manufactures.

Ce dernier, confie la gérance de l'entreprise à Paul Gay. En 1919, Paul Gay qui ambitionne une carrière politique

est élu député de la Haute-Saône. La gestion de la société est alors confiée à deux ingénieurs constructeurs, Messieurs Barreau et Morel qui démissionnent en 1926. Charles Henri Viellard décide alors de gérer l'entreprise en direct. L'acronyme ACMH (Ateliers Construction Métal Héricourt) fait son apparition.

1926, NAISSANCE DES ACMH.

En 1933, Charles Henri Viellard décède, son fils François lui succède. François gère l'entreprise et la cède à son fils Renaud en 1975. L'entreprise déclinante et mal adaptée au marché est liquidée quelque temps plus tard. Plusieurs tentatives de reprises se

solderont par autant de liquidations. En 1986, la Société Auxiliaire d'Entreprises de l'Est (SAEE), aujourd'hui Eiffage, reprend l'activité sous l'appellation ACMH jusqu'au 05 octobre 1993. A cette date, André Delorme qui est arrivé en 1972 aux ACMH en tant que technicien d'études rachète les parts de SAEE et gère l'entreprise jusqu'en 2006, année où il cède ses parts à Monsieur Bassaud de la société Piguët à Vesoul où est transférée l'activité. Les locaux de l'Avenue Jean Jaurès qui sont vides sont loués par André Delorme à la société Packmat System de 2008 à 2022.

Outre les dizaines de machines fabriquées par Packmat System, de nombreuses infrastructures métalliques ont été fabriquées durant l'après guerre dans ce vénérable bâtiment dont un grand nombre de ponts : le pont de 80 mètres à Longeville-sur-Doubs (1902) le pont de Salans dans le Jura, le hangar à ballon à Belfort, la Halle Marcel Cerdan, la charpente du Lycée de Champagnole...

POUR SUIVRE LA MUTATION DU CŒUR DE VILLE

En fonction des opportunités foncières et financières, le secteur de la Place du Marché, de la Grand Pré et de l'ancien site Packmat fera l'objet sur plusieurs années d'un vaste projet de réhabilitation.

Projet de réaménagement du secteur Place du Marché et ancien site Packmat.



L'acquisition avenue Jean Jaurès, de l'ancien site de production de la société Packmat System qui s'est installée aux Guinottes, constitue la première étape de l'aménagement futur de ce grand secteur urbain du cœur de ville.

1

0 701 M² ACHETÉS POUR 375 000 €.

La Commune d'Héricourt a acheté ce terrain d'une superficie de 10 701 m² à Monsieur André Delorme pour la somme de 375 000 euros. La démolition, à la charge de l'ancien propriétaire, s'est déroulée du 12 juillet au 27 juillet 2022. L'entreprise PBTP & Démolition de Devecey située dans le

Département du Doubs a effectué les travaux de déconstruction du site. Spécialisée dans ce type d'opération, l'entreprise dispose d'une plateforme où sont concassés les matériaux inertes qui peuvent être recyclés. Ainsi une grande partie des matériaux de l'ancien bâtiment seront réemployés, le traitement de ces déblais est évalué à 10 000 €.

UNE GARE ROUTIÈRE, UNE PISTE CYCLABLE, LE NOUVEAU SIÈGE DE LA CCPH ET UN GRAND SERVICE PUBLIC.

Cette déconstruction sera suivie dans quelque temps par des travaux de

terrassament qui sont nécessaires à la suite des opérations à venir : création d'une piste cyclable, construction d'une future gare routière, réalisation d'une maison des circuits courts et végétalisation de la zone.

Les premières esquisses de ce projet seront prochainement présentées au public. En effet un concours d'urbanisme a été lancé. Il permettra de définir avec précision les implantations de ces futures réalisations.

La déconstruction de l'ancien site industriel Packmat System est la première étape de réhabilitation de ce grand secteur urbain de cœur de ville qui comprend la Place du Marché et l'ancien site de la Grand Pré.

L'aménagement complet de cette zone se fera en plusieurs tranches opérationnelles qui feront l'objet de financements séparés pour des raisons de temporalités différentes.

« EN PASSANT » : 700 SPECTATEURS À LA CAVALERIE POUR LES REPRISES DE JEAN-JACQUES GOLDMAN

Vendredi 16 septembre 2022, le groupe « En Passant » a embrasé la Cavalerie avec ses reprises des chansons de Jean-Jacques Goldman. Une soirée réussie autour d'un groupe au répertoire fédérateur et populaire.



Le Groupe «En Passant» enflamme la Cavalerie

Organisé par la Ville d'Héricourt, en partenariat avec le Département de la Haute-Saône dans le cadre du dispositif « Eté Festif » ce concert a rassemblé plus de 700 personnes. Un public de tous les âges en provenance d'Héricourt et de son Pays mais aussi du Haut-Doubs et des Vosges Saônoises.

Le groupe « En Passant » composé pour partie d'anciens musiciens de

Jean-Jacques Goldman a proposé au public les chansons les plus appréciées du riche répertoire de la star.

UN PUR MOMENT DE BONHEUR.

Notamment Olivier le chanteur, une soixantaine d'années, au timbre de voix quasi identique à celui de Jean-Jacques Goldman.

Tout au long du spectacle, le public ivre de joie a repris en chœur les pa-

roles des chansons, un moment de partage et de joie inoubliable pour celles et ceux qui ont participé à cette soirée ô combien festive.

La lumière et le son bien réglés par Régie Tech, la billetterie et la buvette assurées par Projet 90 ont contribué au grand succès de cette soirée.

Encouragés par ce succès, cette opération populaire sera reconduite l'année prochaine avec d'autres hommages, avec notamment un tribute à « Daniel Balavoine ».

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE POUR DEUX NOUVEAUX CONCERTS.

LES SGH FUTSAL VAINQUEURS DE LA COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Mardi 14 juin 2022, l'équipe de futsal des Sports Généraux a remporté au Palais des sports de Besançon la finale de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté face au SF Besançon sur le score de 3 à 1.



Les footballeurs héricourtois (orange) ont dominé Besançon

Le public qui garnissait les tribunes du Palais des Sports a assisté à un match très disputé entre deux équipes déterminées. En première mi-temps les héricourtois prennent l'avantage grâce à Ahmed Boudebza. Ce but réveille les bisontins, mais ces derniers échouent sur un gardien héricourtois des grands soirs, Benjamin Jot effectue cinq arrêts déterminants. Les héricourtois inscrivent un second but sur une contre-attaque par Alexis le Garf. La deuxième période est tout aussi intense, Besançon exerce une pression constante sur les cages d'Héricourt mais Benjamin Jot réalise le

match parfait et écarte le danger à plusieurs reprises. Sur un nouveau contre, Alexis le Garf marque son deuxième but et permet à Héricourt de mener 3 à 0 à 7 minutes de la fin du match. En toute fin de partie le SF Besançon sauve l'honneur, score final 3 à 1 pour les Sports Généraux d'Héricourt.

UNE ÉQUIPE SOUDÉE ET HABITUÉE AUX SUCCÈS.

L'équipe héricourtoise entraînée par Mustapha Boudebza et Jaouad Mahi a été reçue en Mairie pour être félicitée par le Maire, Fernand Burkhalter et l'Ad-

jointe au Sport, Chantal Grisier.

Le club de Futsal des Sports Généraux d'Héricourt se distingue régulièrement sur la scène du Futsal régional dont il a déjà remporté brillamment plusieurs fois le championnat. L'équipe héricourtoise est reconnue car elle compte dans ses rangs d'excellents joueurs très forts techniquement qui s'appuient sur un collectif solide et expérimenté.

Le Maire, Fernand Burkhalter a félicité chaleureusement l'équipe et a souligné l'importance de ce résultat qui fait la fierté de notre cité.

RENSEIGNEMENT :

Sports Généraux Héricourt Section Football
Président Mustapha BOUDEBZA
08 bis RUE DES EGALITES / 70400 HERICOURT
Tél. 06 46 71 38 83 / E-mail : hericourtsg.foot@wanadoo.fr

HÉRICOURT, UNE VILLE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Rendez-vous incontournable du monde associatif héricourtois, le Forum des Associations, organisé par l'Office Municipal des Sports, s'est déroulé à la Cavalerie le samedi 03 septembre 2022.



Forum des Associations – La Cavalerie.

Cette manifestation vise à promouvoir auprès des habitants le travail et l'activité des associations sportives et culturelles de la Commune.

Cinquante quatre associations ont participé à cette quinzième édition : Basket, Judo, Karaté, Amicale Laïque, Fit'Form, Héricourt deux Roues, SGH section football, Arts Héricourt, Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois, Groupe Spéléo Marcel Loubens...

La manifestation a rencontré un franc succès. Depuis fort longtemps elle n'avait connu une aussi forte affluence. Des centaines de visiteurs se sont rendus à la Cavalerie tout au long de la journée.

UNE MANIFESTATION RÉUSSIE : 54 ASSOCIATIONS PRÉSENTES ET DES CENTAINES DE VISITEURS.

La plupart des clubs présents, qui ont vu la fonte de leurs effectifs durant la crise sanitaire se sont félicités du retour progressif d'un certain nombre d'adhérents et de bénévoles. En difficulté les associations se sont adaptées et ont travaillé à proposer des solutions basées sur la discussion pour mieux connaître les besoins. Une tombola gratuite, organisée par l'OMS, spécialement à destination des jeunes, a permis à trois jeunes de gagner une licence ou adhésion à hauteur de 100 €. Des cartes cadeaux et d'autres lots ont aussi été gagnés. Chantal Grisier, Adjointe au Sport, s'est

réjouie de la réussite de cette journée : « Le but de ce forum des associations c'est d'aider les associations à reprendre vie après deux années difficiles. Il y a longtemps que nous n'avions pas vu autant de monde participer, c'est encourageant pour l'avenir. »

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt a tenu à dire : « Le Forum des Associations est un rendez-vous important pour le monde associatif héricourtois qui a besoin de faire le plein d'adhérents et de se développer. »

19^{ème} EDITION • 10 KILOMETRES D'HERICOURT - DIMANCHE 11 DECEMBRE 2022

Les inscriptions peuvent être faites par :

Via le site sportif «LeSportif.com» jusqu'au 09 décembre minuit.

Par courrier, jusqu'au 5 décembre 2022 : Thierry ERNEWEIN

31 rue des égalités - 70400 HERICOURT.

Renseignements et Contact : <http://www.sghathle.fr> et sghathle@wanadoo.fr

Pour les courses des lièvres et des lapereaux : clôture des inscriptions le vendredi 09 décembre 2022

**ATTENTION PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE
LE SAMEDI 10 ET LE DIMANCHE 11 DECEMBRE 2022**

EXCURSION À GÉRARDMER

La Ville d'Héricourt et le Centre Communal d'Action Social ont organisé pour les seniors une excursion à Gérardmer. 110 personnes ont participé à cette sortie.



Deux bus ont été spécialement affrétés pour cette journée. L'horaire de départ, fixé à 8h45 sur le parking de la Halle Marcel Cerdan a été scrupuleusement respecté par l'entreprise de transport Maron. La journée a été proposée pour un montant de 54 euros pour chaque participant.

A Gérardmer, les 110 participants ont eu le choix de visiter la Brasserie artisanale « La Gérômoise » ou de flâner aux abords du lac. Aux environs de midi, les seniors se sont retrouvés au restaurant et ont profité d'un repas typique de la région. L'après-midi les participants ont effectué, en bateau électrique, une

promenade sur le lac d'une durée de 40 minutes. Maryse Girod, Adjointe à la Santé, Sylvie Canti, Conseillère Déléguée aux Personnes Agées, et Emilie Ferrant, Directrice du CCAS, ont accompagné les voyageurs et se sont assurées du bon déroulement de ce voyage.

FRANÇOIS PETIT, NOUVEAU COMMANDANT DE POLICE

Arrivé le 1^{er} juin 2022 à Héricourt en provenance de Mulhouse où il a passé quatorze années, François Petit, 51 ans, est le nouveau commandant de police du commissariat d'Héricourt.

Originaire de Besançon, marié et père de deux enfants, François Petit a étudié le Droit et a réussi le concours des officiers de police en 1995. Il a débuté sa carrière en Alsace à Wittenheim, a exercé à Vesoul durant six années et a poursuivi sa carrière à Mulhouse où il gravi les échelons de lieutenant, puis de capitaine et enfin de commandant en 2016. François Petit succède à Didier Zerr nommé à Belfort.

Nouveau commandant de police du commissariat d'Héricourt, rattaché à Montbéliard au sein d'une Circonscription Interdépartementale de Sécurité publique (CIS), François Petit a quelques priorités : les nuisances, la sécurité routière, le démantèlement des points de deal et les violences intrafamiliales.



NAISSANCES

MOURET Romy, le 15/04/2022
 CHIQUET Sacha, le 15/04/2022
 LHEUREUX Noah, le 16/04/2022
 LO GRASSO Giulia, le 27/04/2022
 PÉLISSARD Mannoà, le 27/04/2022
 MONNOT Milan, le 28/04/2022
 HENRY Emmy, le 29/04/2022
 HENRY Johanna, le 01/05/2022
 EL FELIANI Jade le 24/05/2022
 A'ISSANI LUMIA Alfia, le 29/05/2022
 ED-DAKKAR Souleymane, le 30/05/2022
 ABOUASSIM Johayna, le 03/06/2022
 LAMBOLEZ Lya, le 11/06/2022
 CHTIBA Mya, le 21/06/2022
 BENDIDA Houcine, le 22/06/2022
 ZAGHA MADI Sofiane, le 24/06/2022
 HAMMALI Mohamed, le 28/06/2022
 MARCHAL ROUER Alba, le 02/07/2022
 BRIKH Tyllo, le 14/07/2022
 TUNC Asya, le 10/08/2022
 KELZOU Nelya, le 13/08/2022
 MENGOUCHI Mohamed, le 15/08/2022
 RICHE Léana, le 17/08/2022
 THUILIAS Ésilé, le 22/08/2022
 KLUGMANN Lexie, le 13/09/2022
 HAMALI Mohamed, le 15/09/2022
 LLAVERO Nina, le 16/09/2022
 SCHNEIDER Jules, le 18/09/2022
 CHOLLEY STALDER Jade, le 28/09/2022

MARIAGES

PREVOT Sébastien, et PENT Séverine, le 23/04/2022
 LAASSILI Said et MELONI Myriam, le 29/04/2022
 MARTIN Olivier, et GESTER Sylvie, le 30/04/2022
 FABRIZIO David, et MAGNIN David, le 30/04/2022
 GUEGUEN Philippe et CARREY Emilie, le 14/05/2022
 BOUBEKA Billel, et MAHSAS Yasmina, le 21/05/2022
 BEN NAOUA Sahbi et OUIDRENE Myriam, le 28/05/2022
 ULBEGI Silvan et BAHRI Ines, le 04/06/2022
 BOURSIER Hervé, et CASADEI Michèle, le 04/06/2022
 NGUYEN VAN TUE Giovanni, et LAVIE Elsa, le 04/06/2022
 PERIGAL Brandon et ZULIANI Victoria, le 18/06/2022
 SERRA Fabrizio et LEMERCIER Karine, le 25/06/2022
 PITOIS Olivier, et PICODOT Noémie, le 02/07/2022
 PETITJEAN Christophe, et POLATO Angélique, le 02/07/2022
 RENNER Thomas, et KENIL Marie-Amélie, le 02/07/2022
 MILANESI Fabien, et GENGOUX Laura, Marie Nicole, l
 e 09/07/2022
 LAIB Rachid et KHCHICHI Jihanne, le 16/07/2022
 PINARD Théophile, et BERGER Paloma, le 23/07/2022
 BOURGEOIS Jonathan, et LARQUEMIN Gwendoline,
 le 30/07/2022
 TADJEROUT Nouredine et CHOUAF Leïla, le 30/07/2022
 LEBLOND Jean-Michel et LECLERCQ Linda, le 06/08/2022
 AUZERO Thierry, et BICHEL Sandrine, le 06/08/2022

RETORNAZ Vincent, et CARDOT Mélanie, le 13/08/2022
 NJIFENJOU TAWAT Idriss et SCHMITT Audrey, le 20/08/2022
 MASSINGER Cyril, et LEMOINE Lorelei, le 20/08/2022
 MERLEVELDE Bernard, et ALDINGER Mélanie, le 20/08/2022
 HALM Archange, et PRUNOT Laury, le 27/08/2022
 JACOPIN Lucas, et TORLOTIN Camille, le 03/09/2022
 BOURHAYEL Nassim, et RAPHAT Léa, le 03/09/2022
 MERABET Mohamed et MAGNIN Fanette, le 03/09/2022
 SERGENT Mickaël, et FREY Sabrina, le 10/09/2022
 LIETARD Kévin, et BEZULIER Sarah, le 10/09/2022
 PROUILLE Mathieu, et TOURNIER Emilie le 17/09/2022
 LAINE Renaud, et ARNOUX Lydie, le 24/09/2022

DECES

LAVOINE Jean-Louis, le 16/04/2022
 André SOLGADI, le 19/04/2022
 RÉBERT Gabrielle, le 21/04/2022
 CANEVA Lucie, le 22/04/2022
 DEKOUMI Louahdi le 23/04/2022
 OSIOWSKI Catherine, le 26/04/2022
 MIREY Odile, le 09/05/2022
 RENAUD Jean-Pierre, le 12/05/2022
 DORMOIS Eliane, le 13/05/2022
 PEUGEOT Jacques, le 14/05/2022
 PERNICENI Michel, le 15/05/2022
 DAMIENS Roger, le 16/05/2022
 TISSOT Adrienne, le 24/05/2022
 PHILIPPE Pierre, le 28/05/2022
 LUTHERER Bernard, le 30/05/2022
 BEAUCHET Nicole, le 07/06/2022
 BAINIER Odile, le 10/06/2022
 STOKI Francis, le 12/06/2022
 GAILLOT Concepcion, le 13/06/2022
 LEVORATO Martine, le 02/07/2022
 SCHMIDT Thérèse, le 06/07/2022
 RIVARA André, le 12/07/2022
 LYAUTEY Lilianne, le 13/07/2022
 VIDBERG Bernard, le 20/07/2022
 DA COSTA VILELA Arminda, le 22/07/2022
 BASSANI Maryse, le 27/07/2022
 HAÜSERMANN Geneviève, le 31/07/2022
 DAVID Yvonne, le 09/08/2022
 BESSE Danielle, le 21/08/2022
 COUR Claudine, le 23/08/2022
 ENDERLIN Claude, le 26/08/2022
 FOLLIOU Serge, le 30/08/2022
 ROBINAULT Marguerite, le 03/09/2022
 ROBERT Denis, le 03/09/2022
 TONNA Jacqueline, le 10/09/2022
 METTETAL Rose, le 11/09/2022
 CALMELET Jean, le 12/09/2022
 CHAPOUTOT Josiane, le 20/09/2022
 HANS Florent, le 24/09/2022
 BUFFET Pascale, le 28/09/2022
 HINGUE André, le 02/10/2022
 SACHOT Jean, le 04/10/2022
 RATAJCAK Monique, le 06/10/2022

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS «HERICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

Héricourt et son Pays progressent et se développent. Pour continuer ce développement, nous avons besoin d'entreprises dynamiques et prospères afin de maintenir la qualité de nos services publics et entreprendre les programmes structurants dont nous avons besoin pour renforcer l'attractivité de notre territoire, c'est pourquoi l'implantation de nouvelles entreprises est vitale. Packmat System, SC70, In Extenso qui se sont récemment implantées au Pôle Economique des Guinottes font notre fierté et notre bonheur car ces entreprises assurent avec leurs activités et leurs emplois l'avenir de notre territoire.

Nombreux sont les entrepreneurs qui souhaitent s'établir chez nous. Nous travaillons dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à leur apporter les meilleures conditions d'installation en leur proposant des solutions foncières conformes à leurs demandes et qui respectent dans le même temps les équilibres écologiques de notre environnement.

La Majorité Municipale soucieuse de la sécurité des habitants dans leurs différents modes de déplacements a affecté 585 000 € du budget communal dans l'entretien de la voirie, une trentaine de nos rues ont été concernées par ce programme annuel de réfection : rue du Docteur Gaulier, rue du 4^{ème} RA, avenue du Mont-Vaudois, rue Marcel et Juliette Elion, Faubourg de Montbéliard, rue Renard...

Les principaux chantiers lancés ce printemps sont achevés ou en cour d'achèvement : réhabilitation de la Tour du Château, aménagement de la Rue Elion, réfection de la conduite d'eau potable ainsi que la chaussée de l'avenue du Mont-Vaudois... Ces travaux améliorent la qualité de vie des habitants et bonifient l'image de notre ville, l'image d'une ville qui se renouvelle, l'image d'une ville qui bouge.

La déconstruction au centre ville, avenue Jean Jaurès, de l'ancien site industriel autrefois occupé par les ACMH et plus récemment par Packmat System, tourne une page importante de l'histoire industrielle héricourtoise. Cette déconstruction est la première étape de la réhabilitation de ce

grand secteur urbain qui comprend la Place du Marché et l'ancien site de la Grand Pré. Bientôt sur ces espaces réaménagés les usagers accéderont à une gare routière et profiteront de produits régionaux dans une maison des circuits courts.

La construction de la passerelle cyclo-piétonne sur le secteur du quartier des Pologne lance la future liaison douce entre Héricourt et Montbéliard. Cette construction qui s'intègre dans un vaste programme de pistes cyclables à l'échelle du Pays d'Héricourt démontre notre volonté de réussir la transition écologique pour notre ville et notre territoire.

La hausse significative du coût de l'électricité et du gaz nous ont conduit à décider de l'extinction des lumières publiques entre 23h00 et 5h00 du matin et à diminuer la température des bâtiments communaux. Ainsi nous réduisons notre facture énergétique et nous contribuons à notre échelle à la limitation des gaz à effet de serre tout en démontrant notre volonté de répondre aux enjeux de sobriété énergétique.

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS DANIELLE BOURGON (ADHÉRENTE EELV DEPUIS 20 ANS) «HERICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

L'année 2023 s'annonce difficile, voire très difficile. Les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie (gaz, électricité, carburants...) provoquent des réactions en chaîne et aboutissent à l'inflation qui limite chaque jour un peu plus le pouvoir d'achat des ménages. Le changement climatique, marqué par les récentes catastrophes qui se sont abattues sur notre territoire, orages violents, grêle, puis sécheresse, doit nous faire réfléchir quant à nos processus de production et à nos manières de consommer. La pollution de l'air, de l'eau et du sol, ne sont pas une fatalité.

Il est temps d'agir et c'est encore possible. Nous devons, individuellement et collectivement modifier

en profondeur notre manière de vivre et de nous comporter avec notre environnement. Il nous faut devenir des citoyens responsables. Nous devons apprendre à ne plus vivre pour consommer mais à consommer raisonnablement pour vivre et subvenir à nos besoins.

Des solutions existent, il nous faut les appliquer. Nous devons investir massivement, avec l'aide de l'Etat, dans la rénovation thermique des habitations et des bâtiments collectifs ; en activant ce processus nous limiterons notre consommation d'énergie et nous favoriserons la création de nouveaux emplois.

De nouvelles sources d'énergie moins polluantes doivent être mis en œuvre : l'éolien, l'hydrogène, le bois... L'énergie nucléaire doit conserver toute sa place dans notre stratégie. Bien que risquée dans sa mise en œuvre, l'énergie nucléaire n'a pas d'impact significatif en terme d'empreinte carbone et sa part dans les émissions de gaz à effet de serre est quasi nulle.

Ce printemps et cet été nos espaces publics ont été entretenus avec la plus grande attention. Toutefois nous avons limité le nombre des arrosages et nous avons privilégié pour nos plantations les plantes les plus frugales. L'eau est un bien précieux que nous devons de respecter et d'économiser.

Vous l'avez constaté, la Commune a décidé de réduire l'éclairage public durant la nuit entre 23h00 et 05h00 du matin. Nous nous en félicitons. Cette mesure écologique, nous permet de limiter la pollution lumineuse, de diminuer notre consommation énergétique, et de réduire notre empreinte carbone. C'est dans cet état d'esprit que nous avons aussi décidé de limiter les illuminations des fêtes de fin d'année. Nous nous devons d'être exemplaires.

Danielle Bourgon élue EELV
«Héricourt Une ville active, plus sûre et écologique»

OPPOSITION DE GAUCHE HERICOURT EN COMMUN

ENFIN ! Depuis 2 ans et demi que nous le réclamions ! Les Citoyen-ne-s d'Héricourt, Byans Bussurel et Tavey peuvent suivre les débats municipaux sur internet (direct ou différé via l'application de la ville et sur la plateforme YouTube). Nous vous invitons fortement à venir assister à ces conseils où « la bienveillance et le respect » sont à l'œuvre ! Nous vous proposons une petite mise en bouche à 9 minutes 40 de la vidéo du conseil municipal du 11 juillet. Nous vous laissons le plaisir d'écouter ces débats et échanges et de vous faire votre opinion car la base de la démocratie est la participation, l'information et le débat des citoyen-ne-s. Ainsi alors que des conseils communautaires étaient retransmis en visioconférence lors de l'épidémie de COVID, les conseils municipaux se déroulaient en huis clos et par téléphone... Toutefois, aujourd'hui, les débats à la ComCom ne sont plus retransmis alors que sont discutés le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'étalement urbain (pôle culturel, zone de Luze, Champey, etc) avec des enjeux économiques et écologiques et donc démocratiques ! Nous profitons de cette tribune pour mettre en lumière et répondre à Monsieur le Maire/Président de la CCPH, car ce n'est pas la première fois qu'il use et abuse d'un argumentaire à géométrie variable pour légitimer ses actions...

OPPOSITION DE DROITE HERICOURT VIVANTE

L'opposition de Droite n'a pas répondu à notre demande de texte pour exprimer sa position dans ce numéro.

Pour exemple, la consultation sur le projet d'urbanisation liée au pôle culturel (multiplexe, scène de musique, restaurant, hôtel...) comptant 170 contributions valides, 124 se sont prononcées contre et 46 pour. M. Burkhalter minimise cette consultation en s'appuyant sur le score des municipales oubliant qu'il est président et non maire ! Mais revenons sur le score aux municipales. Notre groupe dispose de 7 élus sur 35 (20% des sièges au conseil municipal) malgré un score de presque 38% des suffrages exprimés contre 27 sièges (soit 77% des sièges) pour la majorité avec 52,7% des suffrages exprimés avec une abstention au second tour de 57% ! Monsieur le Maire prétend incarner la majorité silencieuse en expliquant régulièrement que les citoyen-ne-s s'abstenaient votent pour lui puisqu'ils n'expriment pas, par un bulletin, leur opposition... Ce comportement nie l'abstention (qui est une expression à part entière) alimentant la défiance vis-à-vis des représentants que nous sommes (« élu-e-s par le peuple et pour lui ») et le vote en faveur de l'extrême droite. Quand on est un démocrate, on ne balaie pas d'un revers de main les expressions citoyennes ! Outre les déclarations à la presse, le Maire déclare lors de la séance du 19/09/22 à 2h02min58 « on ne tient pas toujours compte des observations des habitants parce que nos projets ne sont guère amendés ».

Pour revenir au cinéma, nous avons déjà évoqué la possibilité d'une alternative plus réaliste en centre-ville pouvant bénéficier du parking lié à la gare routière (densification urbaine et développement du centre-ville). Profitons du réaménagement de cette zone (place du marché, ex-Dia et ex-Packmat). Il faut que les citoyen-ne-s se mobilisent ! Sur la sureté, là encore nous assistons à un manque de transparence et un refus d'entendre nos concitoyen-ne-s car ce serait reconnaître que les décisions prises concernant le commissariat d'Héricourt n'étaient pas les bonnes ! Lors du conseil municipal, Gilles Lazar est intervenu pour relancer le Maire concernant le Contrat Local de Sécurité qui ne s'est pas réuni depuis le COVID (05/11/2020). Monsieur le maire, après un rappel du Préfet (suite au courrier que notre groupe a envoyé) a dit qu'il reconvoquerait ce comité en automne. A l'heure où nous écrivons ces lignes (le 13/10/2022), le Contrat Local de Sécurité n'a toujours pas été convoqué. Pas de problème de sécurité à Héricourt, Monsieur le Maire ?

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI, Marianne ECOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

DEUX JOURS DE FÊTE À LA MAISON DU BAILLI

Organisée dans la cour intérieure du Collège Saint-Joseph, la quatorzième Fête du Château a permis aux habitants de remonter le temps. Une fête populaire avec de nombreux artistes et artisans passionnés de Moyen-âge.



Yoan COSTA, forgeron.

Durant deux journées, samedi 10 et dimanche 11 septembre 2022, le public venu de tous les horizons s'est divertì et a profité des nombreuses animations proposées. Portes ouvertes sur notre passé, ces animations destinées aux enfants comme aux adultes, ont appris aux uns comme aux autres les conditions de la vie quotidienne à l'époque médiévale.

DES ACTIVITÉS MULTIPLES ET VARIÉES.

Le forgeron, Yoan Costa, s'est activé durant ces deux journées à présen-

ter au public différentes techniques de forge. L'odeur du charbon de bois, du métal chauffé à blanc et le son du marteau sur l'enclume ont imprégné l'ambiance de cette belle manifestation.

Philippe Barré artiste en ferronnerie d'art médiéval héraldique a exposé des boucliers et proposé aux enfants un atelier de coloriage de blasons. Le tailleur P. Kohler, a présenté son atelier de confection de costumes médiévaux que le chaland pouvait acheter. L'Atelier

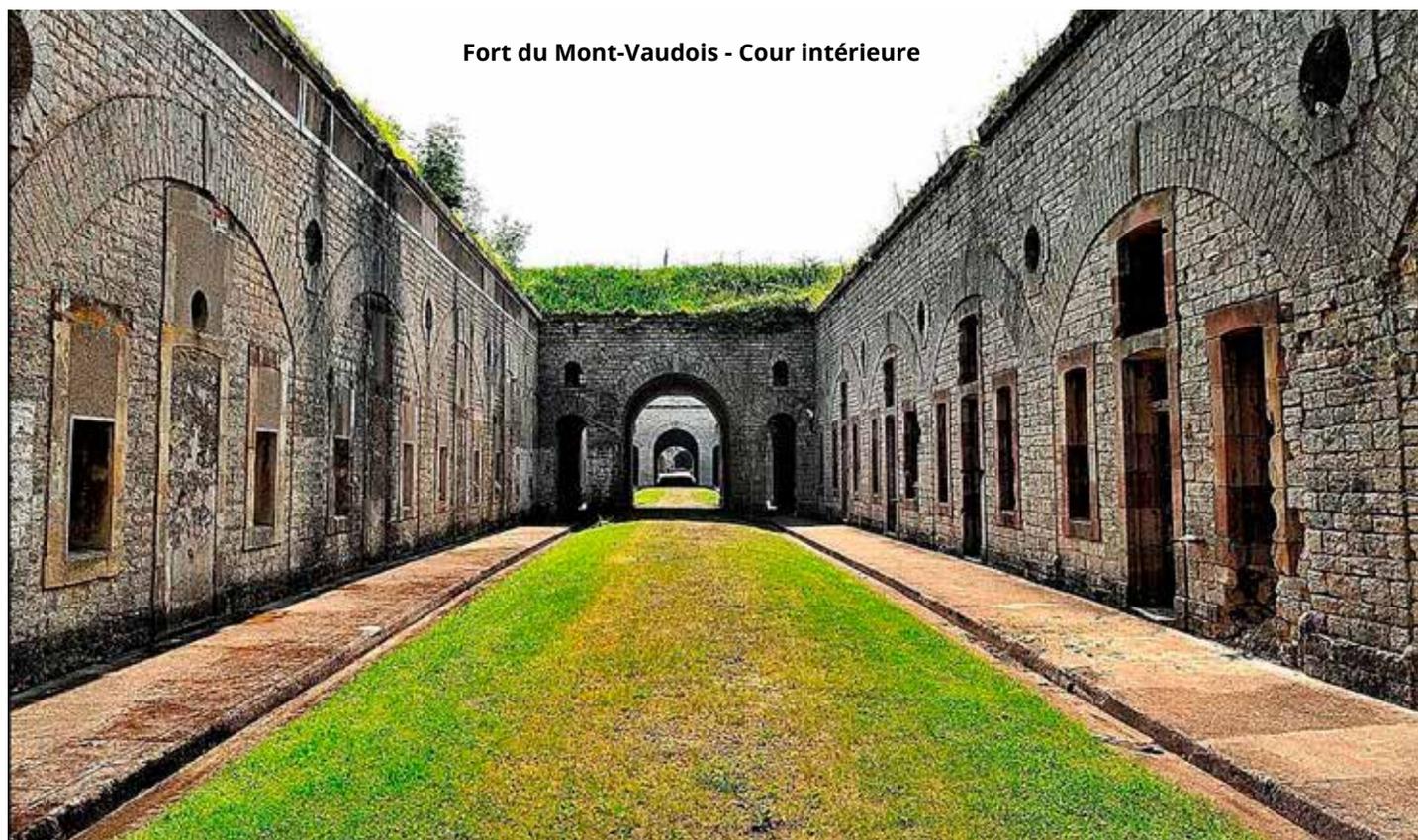
Bellecomtelle a fabriqué en direct des poteries artisanales. L'Arc Héricourtois a initié le public au tir à l'arc. La compagnie Ad Honores qui proposait un atelier d'initiation à l'escrime médiévale a effectué des démonstrations de combats en armures et présenté dans le détail l'équipement des chevaliers. Les spectateurs les plus chanceux ont pu essayer des cottes de mailles...

La Fête du Château est organisée par l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt avec le soutien de la Ville d'Héricourt, de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et du Conseil Départemental de la Haute-Saône dans le cadre de l'opération « Été Festif Ensemble »

Vous pouvez participer à la sauvegarde du patrimoine d'Héricourt en rejoignant l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt, 16 impasse de la Voûte prolongée 70400 Héricourt – Tél. 07 68 46 72 95

FORT DU MONT-VAUDOIS, 14^{ÈME} TRANCHE

Les travaux d'entretien et de conservation se poursuivent au fort du Mont-Vaudois. Une quatrième tranche sera lancée en 2023.



Fort du Mont-Vaudois - Cour intérieure

La treizième tranche de travaux qui se termine a consisté en la rénovation et la consolidation des voûtes et des tunnels du chemin d'infanterie qui est emprunté par les visiteurs à l'occasion des manifestations publiques organisées par l'Association des Amis du fort du Mont-Vaudois, comme la Fête du Pain, les Journées du Patrimoine. La quatorzième tranche prévue sur trois années, une année ferme (2023)

et deux années additionnelles vise à poursuivre la treizième tranche.

90 000 € POUR ENTREtenir LE FORT

Le plan de financement adopté en Conseil Municipal le 12 juillet 2022 pour les dépenses à venir est le suivant : 90 000 € HT de travaux et 3 000 € d'imprévus.

Des demandes de subventions ont été constituées auprès :

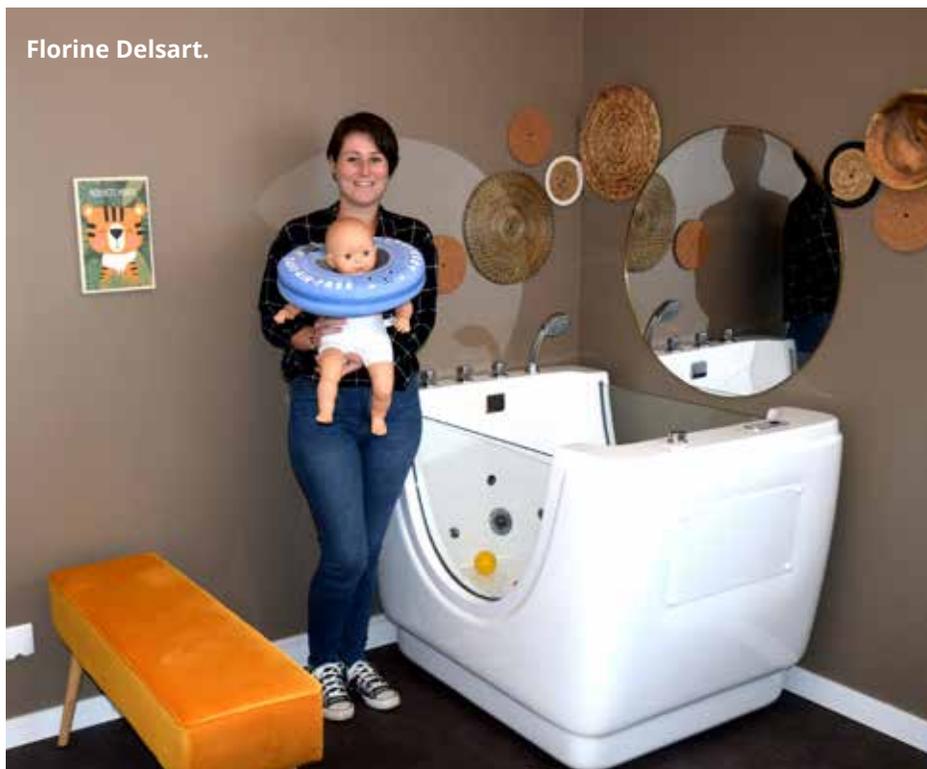
- de l'Etat (Dotation Equipement des Territoires Ruraux), 18 600 € (20 %) ;
- de la Région Bourgogne Franche-Comté, 18 600 € (20 %)
- du Département de la Haute-Saône, 13 950 € (15 %).

La Commune d'Héricourt assumera quant à elle 41 850 € de la dépense soit 45 %.

Association les Amis du Fort du Mont-Vaudois
35 rue du Docteur Gaulier - 70 400 – HERICOURT
Courriel : afmv70@gmail.com / alain-roess@orange.fr (Président de l'association)
Tel. 06 82 65 85 13
Site internet : www.fort.montvaudois.

AQUA MÉMORIA UN SPA POUR LES BÉBÉS

Aqua Memoria Baby Spa est un espace de bien-être dédié aux nouveaux nés et aux futures mamans. Florine Delsart a lancé cette activité inédite dans notre ville au 8 de l'avenue Léon Jouhaux.



Florine Delsart.

- Soulage les coliques et le reflux gastro-oesophagien (RGO),
- Favorise l'endormissement,
- Stimule le développement psychomoteur,
- Renforce le système immunitaire,
- Améliore la circulation sanguine,
- Développe la confiance en soi.

Les futures mamans ont pour leur part la possibilité de se faire masser et oublier un instant les tracas de la grossesse. Grâce à des mouvements appuyés et profonds, le massage apporte bien-être et relaxation et les petites douleurs sont atténuées. L'établissement propose aussi des massages pour les adultes et des séances de balnéothérapie à pratiquer en couple ou seul(e).

Dès la naissance et jusqu'à l'âge de 18 mois de l'enfant, Aqua Memoria propose des séances d'hydrothérapie, l'occasion d'un moment de détente et de découverte pour les bébés et leurs mamans.

L'hydrothérapie consiste à utiliser l'eau pour ses bienfaits. Cette thérapie douce favorise le développement psychomoteur et psychique du bébé. Avec l'hydrothérapie l'enfant retrouve les sensations in-utéro, pour un moment de détente, d'apaisement et de découverte.

Lors d'une séance d'une durée de vingt minutes, le bébé qui doit peser au minimum cinq kilos, est placé dans une baignoire adaptée à sa morphologie dans une eau à 37°. L'enfant flotte grâce à une bouée placée autour du cou ou de la cage thoracique et profite dans le calme de sa séance.

UN SPA POUR BÉBÉS À HÉRICOURT.

Les bienfaits de l'hydrothérapie sont les suivants :

Florine Delsart a été accompagnée dans la réalisation de son projet par la société d'expertise comptable « In Extenso » qui est installée aux Guinottes. Elle a bénéficié d'un prêt d'honneur de 5 000 € de la part d'Initiative Haute-Saône. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la Ville d'Héricourt lui ont accordé chacune une aide au loyer de 900 €.

AQUA MEMORIA
8, avenue Léon Jouhaux – 70400 HERICOURT
Tel. 06 27 56 30 81
Aquamemoria70@gmail.com

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS À LA RELANCE

L'Association pour la Promotion de l'Artisanat et du Commerce Héricourtois (APACH) réunit 36 entreprises qui évoluent dans des secteurs différents. L'association vise à dynamiser la vie commerciale héricourtoise.

La crise sanitaire a fortement ralenti les activités de l'association qui a décidé de se relancer. Benoît Levain, artisan boulanger



est le nouveau président de l'association, il succède à Carine Lozano, désormais vice-présidente. Thierry Marie, chef d'entreprise (SC70), rejoint également le bureau comme vice-président.

Un nouveau bureau, de nouvelles ambitions.

Depuis quelques années le commerce héricourtois reprend des couleurs et progresse grâce aux actions qui ont été conduites avec le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) : reprise de façades, vitrines...

Le nouveau président, Benoît Levain, souhaite poursuivre dans la lignée de Carine Lozano, il souhaite renforcer les liens entre les membres de l'association et sensibiliser de nouveaux commerçants. La nouvelle équipe travaille actuellement à l'élaboration d'un programme d'animations sur deux années, comme notamment le loto des commerçants qui se déroulera le 19 novembre et une animation durant les fêtes de Noël.

CONTACT ET RENSEIGNEMENT : APACH - 2 rue du 47^{ème} RA 70400 Héricourt
www.apach-hericourt.fr / www.facebook.com/apach.hericourt/ association.apach@outlook.fr

ANGEL ONGLERIE

Angèle Alves a ouvert un salon de manucure, Avenue du Général de Gaulle. Un nouvel institut de beauté qui propose des prestations d'onglerie et la vente de produits cosmétiques.

Ce nouvel établissement est ouvert depuis le 21 mai 2022. Angèle Alves a investi 4 800 € pour réaliser des travaux d'aménagement, poser son enseigne et acquérir le matériel professionnel à son activité.

Une aide au loyer lui a été versée, à part égale, par la ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour un montant de 900 € soit deux mois de loyer.

Angèle Alves



ANGEL ONGLERIE 60 avenue du général de Gaulle - 70400 Héricourt / 07 56 86 18 41
 Ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h00 à 18h00 et samedi de 9h00 à 12h00

LE VERNY S'OFFRE UNE SALLE DE CONVIVIALITÉ

Le Vernoy a sa nouvelle salle de convivialité. Un espace à la disposition de tous les habitants du village. Un espace pour renforcer les liens. Un espace pour favoriser la vie associative.

Le Vernoy - Nouvelle salle de convivialité.



Après la fermeture de l'école en 2018, la commune de Le Vernoy a décidé de réaménager la mairie-école. D'importants travaux ont été conduits pour transformer le bâtiment. Dans un premier temps, (2017-2018), la mairie qui occupait l'étage a été transférée au rez-de-chaussée. Puis dans un second temps, (2021- 2022), a été lancée la construction de la salle de convivialité sur des espaces qui étaient autrefois occupés par l'entrée et le préau de l'école. Cette nouvelle salle de 41 m², a été conçue par l'architecte Alain Girolimetto de Montbéliard.

Construite dans le respect des normes environnementales en vigueur, la salle de convivialité est chauffée électriquement. Climatisée, elle peut être transformée en abri pour les personnes les plus fragiles en cas de très grande chaleur. L'accès des personnes à mobilité réduite est facilité par une rampe d'accès située côté cour.

UNE SALLE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE.

Au besoin, et selon son succès, cette salle pourra être agrandie. En effet, la Commune

de Le Vernoy a fait l'acquisition en 2010 de la maison qui jouxte la Mairie et a déjà entrepris des travaux préparatoires à cette extension (43 m²) : réfection de la toiture, création d'ouvertures...

Le coût de réalisation de la salle de convivialité s'élève à 303 221,78 €. Ce projet a été subventionné à hauteur de 45,07 % (136 675,29 €) par l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs et le SYED (Syndicat Mixte d'Energies du Doubs).

Le solde 116 805,99 € est pris en charge par la Commune de le Vernoy sur ses

fonds propres qui par ailleurs récupérera 49 740,50 € de fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).

L'inauguration de la nouvelle salle de convivialité s'est déroulée le Samedi 15 octobre 2022 en présence de Myriam Ioss, Maire de Le Vernoy, Christine Bouquin, Présidente du Conseil Départemental du Doubs, et Fernand Burkhalter Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ainsi que de nombreux habitants du village.

CHENEBIER, RÉFECTION D'UN OUVRAGE SUR LA RD16

Inscrit dans le programme de réparation pluriannuel des ouvrages d'art du département de la Haute-Saône, le pont situé à l'intersection de la RD16 et de la rue Pierre à feu a été refait.



Chenebier - Pont RD16

Les travaux ont été effectués du mardi 06 septembre au vendredi 30 septembre 2022.

Ils ont consisté à :

- Retirer les atterrissements d'une épaisseur de 80 centimètres,
- Réparer les quatre murs en L,
- Décroûter les tabliers de l'ouvrage,
- Poser une dalle de répartition.

La nature des travaux a nécessité la fermeture de la route durant toute l'opération. L'entreprise TPRE (Travaux Publics et réseaux de l'Est) de Voujeaucourt a réalisé les travaux pour un montant de 62 000 € TTC.

VERLANS, UN VERGER ÉCOLOGIQUE ET UN ESPACE DE JEUX

La Commune de Verlans a créé un verger écologique et un espace de jeux. Situés à proximité de la Maison de la convivialité. Ces deux réalisations ont été inaugurées le vendredi 08 juillet 2022.



Inscrits dans le programme de l'équipe municipale, ces deux projets ont commencé d'être réalisés durant l'automne 2021. Des essences du terroir franc-comtois. La société Heidet Caillods de Bussurel a été retenue pour la plantation des différentes essences qui composent le verger. Le terrain utilisé pour la plantation des arbres fruitiers a une surface de 10 ares et se situe entre le ruisseau et la salle de convivialité. Des arbres issus des terroirs environnants ont été sélectionnés : la pomme Trouvée de Désandans,

la pomme Violette de Montbéliard, la mirabelle de Grammont, la cerise Marie Jean Diaude de Fougerolles... Seuls les deux cognassiers ne sont pas originaires de la région. Au total 16 arbres ont été plantés. L'espace de jeux a été élaboré en concertation avec les enfants du village ; un parcours VTT, un terrain de football, un terrain de boules pour les plus grands, un jeu de cordes pour les plus petits.

12 666 €UROS INVESTIS.

Les travaux de terrassement de cet espace ont été réalisés par l'entreprise Billiotte de Granges le Bourg. Les jeux qui ont été achetés chez Altrad ont été installés et scellés au sol par des bénévoles du village lors d'une journée de travail où plusieurs m³ de béton ont été coulés.

Le coût de réalisation de ces deux projets s'est élevé à 12 666 €uros. La Commune de Verlans a obtenu une subvention de 1 967 €uros de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre des vergers conservatoires, une subvention de 2 000 €uros de la part du Crédit Agricole et l'association Verl'Animation a participé au financement de ces jeux pour 935 €. L'Etat dans le cadre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux a accepté de financer le projet à hauteur de 3 310 €.

Luc Boullée, Maire de Verlans, est satisfait de voir de nombreux enfants et adolescents du village fréquenter ce nouvel espace de jeux qui est éloigné de

MANDREVILLARS DOUBLE SA POPULATION

La Commune de Mandrevillars a lancé au printemps 2022 la réalisation d'un nouveau lotissement. Au terme de ce projet le village comptera 400 habitants et aura doublé sa population en 10 ans.



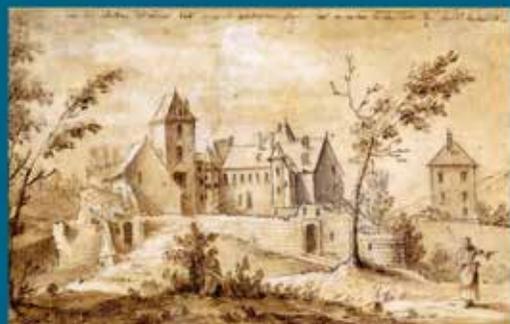
Ce nouveau lotissement compte sept parcelles viabilisées. Une nouvelle voie baptisée « la rue du verger » a été créée pour y accéder. Cette nouvelle rue se trouve à proximité immédiate du verger conservatoire de la Commune. Les parcelles de ce nouveau lotissement ont été rapidement vendues et les premiers permis de construire ont été délivrés cet été.

Mandrevillars se développe mais conserve néanmoins son caractère rural. Proche de la deux fois deux voies, les habitants du village accèdent sans difficulté à l'ensemble des services et des équipements de l'Aire Urbaine Nord Franche-Comté.

Claude GILLIOTTE

Le château d'Héricourt

des origines à nos jours



Etude documentaire

Préface d'André BOUVARD

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

À RETOURNER AVANT FIN NOVEMBRE 2022 À CLAUDE GILLIOTTE
1 RUE DU CRÊT - 70400 ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

- L'ouvrage sera tenu à ma disposition chez l'auteur
- L'ouvrage sera livré à mon domicile dès sa parution (pour Héricourt et les communes alentours uniquement)
- L'ouvrage sera expédié à mon adresse. Dans ce cas, j'ajoute 7,50 euros pour frais de port par ouvrage

Je souscris pour exemplaire(s) au prix préférentiel de 28 euros, soit euros

Frais de port euros

Totaleuros

que je règle par chèque postal ou bancaire joint,
libellé à l'ordre de Claude Gilliotte.

date : signature :

Aboutissement de plusieurs années de recherches en archives, ce livre s'attache à retracer l'histoire et l'évolution du château des derniers siècles du Moyen Age à nos jours.

On y trouve quantité d'informations sur les bâtiments (inventaires du mobilier et de l'armement, travaux d'entretien, de transformation, de démolition...), la liste des seigneurs et souverains, puis des propriétaires après la Révolution.

Préfacé par André Bouvard, président de la Société d'émulation de Montbéliard, l'ouvrage offre un éclairage nouveau sur l'histoire d'Héricourt.



Rencontres et dédicaces

Jacques DUCHENE

Sera très heureux de vous présenter son recueil
de textes poétiques et paroles de chansons

L'instant futur

À la Librairie :

NOM DE ZEUS 18 Rue du Général de Gaulle 70400 HERICOURT

Samedi 17 Décembre 2022 de 10 h à 18 h